

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 19 octobre 1923

Sommaire :

Directives pontificales
La Méditerranée et l'Angleterre
L'organisation de la Bourgeoisie
Histoire du médecin

qui cherchait une bonne méthode
L'assemblée des Nations à Genève.

Impressions d'audience

Cardinal Mercier
Hilaire Belloc
Comte Carton de Wiart

Omer Englebert

Yves de la Brière, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : La victoire de Pie X, J. Schyrgens. —
"Principes de morale sociale", G. Legrand. — Roumanie.

La Semaine

On a pu lire ces jours-ci, dans la presse quotidienne, deux dépêches qui éclairent de façon sinistre la situation actuelle.

En Angleterre un million et quart de chômeurs vivent aux frais de la communauté. A Francfort, les deux tiers de la population sont soutenus par la municipalité.

L'industrialisme britannique, c'est-à-dire le développement monstrueux d'un des facteurs de la prospérité d'un pays, au détriment d'un autre (agriculture) a mis la Grande-Bretagne dans une situation extrêmement angoissante.

En Allemagne, de mauvais bergers ont compromis la vie même de leur troupeau. En essayant, pour éviter de s'appauvrir, de se soustraire à de justes réparations, ils n'ont réussi qu'à précipiter les masses dans une misère sans précédent.

Les deux « faits » signalés prouvent à nouveau, qu'un des plus grands châtements que Dieu puisse infliger aux peuples qui le renient — et toute l'Europe en est là, hélas ! — c'est de les abandonner à eux-mêmes, et de laisser les circonstances dominer l'intelligence de ceux qui devraient les commander...

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

CHOCOLAT
D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIÈRE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETS

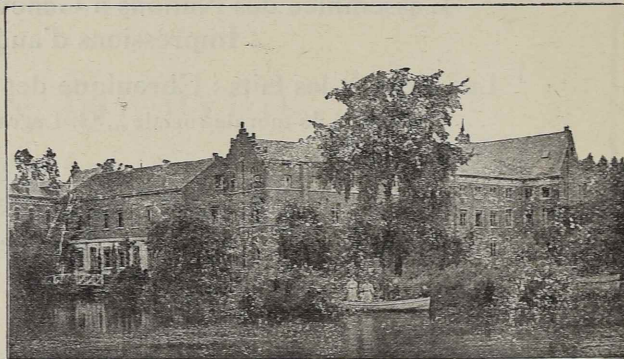


JULES DE WAELE

Rue Saint-Hubert
Woluwe St-Pierre

Téléph. : 32194

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choqué par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE
SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Directives pontificales ⁽¹⁾

Lors de la réunion prosynodale des très révérends Messieurs les Doyens, le 14 mai dernier ; et, plus récemment, au cours de vos retraites à Malines, je me suis fait un devoir d'appeler spécialement votre attention sur les Instructions qui se dégagent pour nous des documents émanés du Siège Apostolique, depuis le glorieux avènement de Sa Sainteté Pie XI au Souverain Pontificat. Pour vous faciliter la réalisation des désirs que je vous ai sommairement exprimés alors, je vous les communique aujourd'hui par écrit, en termes plus explicites et plus précis.

Epistola "Officiorum omnium,,

(1^{er} août 1922)

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Dans un premier document adressé au Cardinal Préfet de la Congrégation des Séminaires et des Universités, le Saint-Père se montre préoccupé du recrutement des vocations sacerdotales et insiste sur l'adaptation des séminaires à la destination que leur assigne le Concile de Trente. Sa Grandeur Mgr Legrain a traité le sujet avec autorité et sagesse dans la *Vie diocésaine* de janvier 1923 ; il serait superflu d'y revenir ; mais je fais appel, chers Confrères, à votre attachement à notre cher diocèse, pour vous inviter à méditer mûrement le Canon 1353 du nouveau *Codex*, que rappelle le Souverain Pontife : « *Dent operam sacerdotes, praesertim parochi, ut pueros, qui indicia praebent ecclesiasticae vocationis, peculiaribus curis a saeculi contagii arceant, ad pietatem informem, primis litterarum studiis incumbant divinaeque in eis vocationis germen foveant* ».

Non seulement lorsque, avec Notre Saint Père le Pape, nous portons le regard sur le milliard d'infidèles pour lesquels n'a pas encore la lumière de l'Évangile, ou sur les chrétiens d'Europe et du Nouveau-Monde qui sont détachés du tronc de la vie catholique, mais aussi lorsque nous le retenons sur les agglomérations de notre pays surpeuplé, nous sentons nous monter aux lèvres la parole toute chargée d'amour et de compassion de notre divin Jésus : « Que la moisson est abondante, mais trop rares sont les ouvriers qui se dévouent à la récolter ! » *Messis quidem multa, operarii autem pauci* » (2).

Voilà le mal. Le Maître Souverain de la moisson nous en indique Lui-même le remède. « Priez, donc, poursuit-Il, invoquez les secours de lumière et de force de Celui qui commande à la terre et dispose des cœurs des travailleurs ; Il vous suscitera des ouvriers, si vous Lui en demandez, et les bras se multiplieront pour la récolte. » *Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam* ».

Encore une fois, mes chers Confrères, nous ne savons pas assez la puissance de la prière ; nous sommes tous trop peu pénétrés de la conviction qu'elle est une loi providentielle. Tout s'enchaîne dans le plan divin. L'humanité n'est pas une foule, elle est une famille. Les chrétiens dans l'Église ne sont pas séparés en deux groupes étrangers l'un de l'autre ; du peuple sortent les aspirants au sacerdoce, les clercs ; les familles chrétiennes, les mères surtout, éveillent dans les cœurs ces aspirations saintes, disposent au détachement du créé, font désirer Dieu, le culte de Dieu, Dieu seul pour héritage suffisant et surabondant aux âmes généreuses ; l'évêque agréé, appelle au partage de son autorité et de son ministère ces élus de Dieu, il les renvoie au peuple dont ils sont issus, avec la mission d'être désormais pour lui, dans l'ordre spirituel, des docteurs, des médecins, des pasteurs.

A vous donc, chers Confrères, de vous associer les familles chrétiennes pour nous amener des âmes susceptibles de recevoir dignement le caractère du sacerdoce ; à vous de prier vous-mêmes avec nous, de les unir à nos prières, afin qu'ensemble tous les membres de la famille du Christ L'invoquent et obtiennent de sa munificence le renfort nécessaire à notre apostolat. « *Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* »

Depuis longtemps déjà, les communautés religieuses veulent bien, au moins chaque année une fois, mettre à la disposition de l'évêque une journée de prière et de charité, appelée *journée d'apostolat*. Il faut que cette coopération spirituelle s'étende. Je demande que, cette année, pendant neuf mois consécutifs, à partir du mois de décembre, dans toutes les paroisses et dans toutes les maisons d'éducation du diocèse, les exercices du premier vendredi du mois, depuis la veille au soir jusqu'au soir du vendredi, — heure sainte, assistance à la Messe et communion, œuvres de pénitence et de charité, — soient filialement offerts à l'évêque, qui les présentera officiellement au Sacré-Cœur de Jésus, par les mains de Marie, Reine des Apôtres et Médiatrice de toutes grâces, afin que des ouvriers ecclésiastiques en plus grand nombre et de qualité supérieure répondent à l'appel du divin Moissonneur et Lui conquièrent des âmes, « *ut in diebus nostris et merito et numero... augeatur* ».

Encyclique "Ubi Arcano Dei,,

(23 décembre 1922)

L'ACTION CATHOLIQUE

Nul n'échappe aux responsabilités de l'apostolat. La loi qui résume la morale chrétienne est contenue en ce divin commandement : « Tu aimeras ton Dieu au-dessus de tout, et ton prochain, comme toi-même, par amour pour Dieu ». Aimer le prochain comme soi-même, c'est vouloir, dans la mesure où on le peut, aider au salut d'autrui, comme chacun doit avoir à cœur de travailler à son salut personnel. La grâce sanctifiante, reçue au saint baptême, alimentée par la sainte Eucharistie, est un trésor débordant que la charité divine brûle de répandre dans les âmes, avec notre collaboration. De même que, dans l'ordre de la nature, Dieu daigne utiliser les causes secondes pour le maintien et pour le perfectionnement de son œuvre, de même Il daigne, pour la propagation de la foi et de la sainteté surnaturelles, se servir de nos prières, de nos œuvres, de nos épreuves. La parabole des talents ne signifie pas seulement que nous avons à les faire valoir pour notre profit personnel, elle nous intime aussi l'obligation d'en faire bénéficier nos frères. Avoir la sainte ambition de répandre la charité divine et ses bienfaits, c'est être apôtre.

La magistrale Encyclique de Notre Saint Père le Pape, *Ubi arcano Dei*, décrit le désordre moral dont le monde est aujourd'hui le témoin attristé ; elle en détermine les causes, nous en fait voir les causes immédiates dans le déchaînement des convoitises, passion de la richesse, sensualité sans pudeur, esprit d'orgueilleuse indépendance ; la cause plus profonde dans l'impiété et l'ingratitude qui bannissent Dieu, le Christ et son Église de l'organisation des sociétés et de la plupart des institutions sociales.

Il s'agit donc de ramener le monde au Christ et à son Église. D'où l'appel vibrant du Souverain Pontife à l'esprit de prière, de sainteté, de propagande par la parole, par la plume, par les œuvres, au bon combat à soutenir pour nos autels et pour nos foyers, en deux mots, à « l'esprit d'apostolat » et à « l'action catholique ».

Évêques, dit le Vicaire du Christ, transmettez de Notre part ce message à vos prêtres : Nous connaissons leur vaillance et leur dé-

(1) Lettre envoyée par Son Eminence au clergé du diocèse.

(2) Luc. X, 2.

vouement. Nous rendons hommage à leur constance magnanime et à la générosité de leurs initiatives, mais recommandez-leur de marcher toujours d'accord avec leur évêque ; « Leur union avec Nous sera » d'autant plus étroite, et, en retour, Notre paternelle affection pour » eux d'autant plus intime, qu'ils mettront plus de spontanéité et de » confiance à voir dans leur évêque le Christ Lui-même, à le suivre » comme leur chef, à l'écouter comme leur maître, afin de remplir, » en communauté d'âme avec lui, leurs obligations de vie sainte et » de complète obéissance ». « *Illud velimus sacerdotibus vestris renun-* » *ciatis, Venerabiles Fratres... eosdemque Nobis eo arctiore unitatis* » *vinculo, Nosque vicissim ipsi paterna benignitate coniunctos fore, quo* » *libentius arctiusque Pastoribus, tanquam Christo ipsi, ducibus et* » *magistris, et vitæ sanctitate et obedientiæ integritate adhaerent* ».

» Faites appel aussi aux membres du clergé régulier : Ne sont-ils pas pour la société de merveilleux agents de bienfaisance chrétienne ? Ne se sont-ils pas faits souvent, au témoignage de l'histoire, les propagateurs de l'Évangile, allant jusqu'à donner leur sang pour le salut des âmes, pour élargir les frontières du Royaume du Christ ?

» Faites appel, enfin aux laïques. L'apôtre saint Pierre dit des fidèles, qu'ils forment une famille d'élite, le sacerdoce d'un royaume spirituel, une race de consacrés, un peuple de privilégiés (1). « Pour » justifier cet éloge, ils doivent, sous l'autorité de l'évêque et du clergé, » en privé et en public, s'appliquer à propager la connaissance et » l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans ces conditions, en » parfaite union avec Nous et avec le Christ, ils contribueront puissam- » ment, par leur activité et leur zèle, à rétablir et à étendre la Royauté » du Christ et à pacifier la société. »

S'il plaît à Dieu, nous aurons le bonheur de célébrer, vers l'époque des Pâques de l'année prochaine, un Synode diocésain. Ce sera l'heure propice d'organiser dans chaque paroisse, dans chaque doyenné, dans le diocèse entier, les cadres de « l'Action catholique », « si chère au Souverain Pontife ». Avec votre concours, éclairés par votre expérience, nous rechercherons les moyens de mieux réaliser, par l'entr'aide des fidèles et de leur curé, l'association paroissiale ; la coordination des associations paroissiales dans une Fédération interparoissiale ou décanale ; un rattachement plus régulier et plus soutenu de ces unions locales au foyer de la vie diocésaine.

S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles, qui a beaucoup étudié le problème de l'organisation des paroisses, rapporte ce qui suit. Un jour, Pie X, s'entretenant avec un groupe de Cardinaux, leur demanda : « Ou y a-t-il aujourd'hui de plus nécessaire pour le salut de la société ? »

L'un dit : « Bâtir des écoles catholiques ». — Non pas, répartit le Pape. — Un autre : « Multiplier les églises ». — Non encore. — Un troisième : « Activer le recrutement sacerdotal ». Même réponse négative. « Ce qui est présentement le plus nécessaire, déclara le saint Pontife, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïques éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres. »

Dès aujourd'hui, chers Confrères, dans vos conférences ecclésiastiques, dans vos réunions, mettez à l'étude cette question sur laquelle MM les doyens et vos délégués au prochain Synode auront à se prononcer : Recruter parmi les membres des Tiers-Ordres, des Conférences de saint Vincent de Paul, des Ligues du Sacré-Cœur ou du Très Saint Sacrement, des autres œuvres religieuses déjà établies dans la paroisse, une élite de laïcs, qui soient les compagnons d'apostolat du curé de la paroisse ; prévoir le programme d'action de ce groupement et son fonctionnement sous l'autorité du curé ; aviser aux moyens de garantir au comité d'apostolat son caractère catholique et rien que catholique, les fidèles et leur clergé étant directement soumis à l'évêque et, par l'évêque, au Vicaire du Christ et au Christ Lui-même.

Dans les paroisses de deux mille âmes ou de moins de deux mille âmes, le comité comprendrait au minimum trois membres, au maximum six. Dans les paroisses de plus de deux mille âmes, jusqu'à celles de dix mille âmes, le nombre varierait, selon les circonstances, entre cinq et dix membres. Enfin, dans les paroisses plus populeuses des grandes villes, l'agglomération paroissiale serait fractionnée en sections, dont chacune fournirait un contingent de membres proportionnel aux indications qui viennent d'être données pour les paroisses moins nombreuses. Un comité de Dames, destiné à susciter et à promouvoir les œuvres féminines et celles de l'enfance, sera tout naturellement rattaché au Comité des Messieurs. Il trouvera heureusement des recrues dans la Fédération, — déjà largement établie sous la direction de M. le Chanoine Cocheteux, curé de S. Jacques sur Caudenberg, — des Femmes Catholiques. Les noms des membres proposés, dans

(1) I Petr. II, 9.

chaque paroisse, pour faire partie des comités seront envoyés par MM. les Curés à leur doyen respectif avant le 1^{er} décembre.

En vue du Synode, les membres du clergé voudront bien réétudier les statuts diocésains et y relever ce qui leur semble devoir ou pouvoir avantageusement être modifié dans l'intérêt spirituel du diocèse. Avant la date du 1^{er} décembre, ils enverront le résultat de leurs réflexions personnelles et de leurs délibérations entre confrères, soit à leur doyen, soit au délégué élu pour le doyenné.

MM. les doyens et MM. les délégués nous transmettront les listes des compagnons d'apostolat ainsi que les observations relatives aux statuts diocésains, munies de leur avis motivé, avant les fêtes de Noël.

L'encyclique "Rerum omnium perturbationem",

(26 janvier 1923)

CÉLÉBRATION DU TRICENTENAIRE DE LA MORT
DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Saint François de Sales fut un grand docteur, par la parole et par la plume, un saint évêque, un guide spirituel incomparable ; il possède toutes les attirances de la bonté et de la noblesse, de la douceur et de la force d'âme et semble redire à l'humanité entière l'invitation si prenante du divin Maître : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, je vous aiderai et vous consolerais ».

Dans une Encyclique d'une grande beauté : *Rerum omnium perturbationem* — elle fait suite à l'Encyclique *Ubi arcano Dei*, — Notre Saint Père le Pape PIE XI célèbre le troisième centenaire de la mort du saint évêque de Genève, survenue le 28 décembre 1623, et demande qu'avant cette date de la naissance du saint à l'éternelle gloire, — *natalitia*, ainsi que s'exprime la Liturgie, — un triduum ou une neuvaine de prédications ait lieu dans toutes les églises de la catholicité. Vous choisirez, pour répondre à l'auguste volonté du Souverain Pontife, les jours le mieux à votre convenance. Vous prêcherez ces Instructions vous-mêmes, ou vous ferez appel, à cet effet, à la collaboration de Religieux qui ont la bonté de vous accorder leur concours.

Le thème des prédications est contenu dans les enseignements substantiels, très riches de l'Encyclique. Insistez particulièrement sur cette idée, que la sainteté n'est pas réservée à une élite, mais qu'elle est accessible à tous. Elle réside essentiellement dans la charité, dans le double amour de Dieu et du prochain. Or, il n'est personne qui ne possède les moyens d'aimer le bon Dieu par-dessus toutes choses, de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces et d'aimer son prochain par amour pour Dieu. Prêtres ou laïcs, gens mariés ou célibataires, parents et enfants, riches ou pauvres, ouvriers de la pensée ou travailleurs manuels, vous pouvez tous, à chaque moment, connaître ce que le bon Dieu veut de vous, embrasser sa volonté avec amour, identifier votre vouloir avec le vouloir divin : c'est là l'exercice de l'amour de Dieu.

Quand vous vous tournez vers le prochain, vous pouvez ne pas vous replier en égoïste sur vous-même et sur vos intérêts propres, sans souci des intérêts d'autrui, mais voir dans le prochain des frères destinés à glorifier Dieu avec vous, les aimer comme vous vous aimez vous-même, chercher à leur faire plaisir, à leur rendre service : c'est là l'exercice de l'amour du prochain par amour pour Dieu.

L'exercice de ce double amour est toute la pratique de la sainteté.

Aucun maître de la vie spirituelle ne vous apprendra cet exercice avec plus de simplicité et d'éloquence persuasive que saint François de Sales.

Chers curés, chers directeurs des maisons d'éducation, prêchez donc cette doctrine, ou faites-la prêcher à vos paroissiens. Aux personnes instruites recommandez spécialement le *Traité de l'amour de Dieu* du saint docteur ; aux familles chrétiennes, aux jeunes filles des pensionnats, des congrégations, des patronages recommandez l'*Introduction à la vie dévote*. A cette époque de laisser-aller dans les mœurs mondaines, il n'y a pas de meilleur livre de lecture pour réhabiliter la jeune fille, la mère de famille aux exigences de la modestie chrétienne.

Enfin, vous-mêmes, chers Confrères, vous avez un service spécial à rendre au diocèse. Les évêques belges, à la demande de notre prédécesseur, de sainte mémoire, le Cardinal Dechamps, décidèrent en novembre 1868, la création de l'*Association de Saint François de Sales*, « pour la propagation de la Foi à l'intérieur », dans toutes les paroisses et dans tous les établissements d'enseignement de Belgique. Vivante et prospère à l'origine, cette ligne de prières et d'aumônes est aujourd'hui

d'hui languissante dans le diocèse de Malines. Nous avons décidé de la faire revivre. Nous avons constitué le Conseil central, à la tête duquel nous avons placé un directeur diocésain, le très Révérend Chanoine Caeymaex, Pléban de la Métropole. La cotisation annuelle des membres est portée à un franc. Le produit des collectes pourra servir partiellement à encourager des vocations ecclésiastiques.

Nous comptons donc sur un effort collectif pour mettre en vigueur l'article 183 du Concile Provincial : « *In singulis parœciis erigatur vel promovetur opus S. Francisci Salesii, jampridem ab Episcopis Belgii institutum ad defensionem et propagationem Fidei intra ipsos patriae fines.* »

Nous ordonnons aux prêtres de réciter, à la Messe, *salvis rubricis*, d'ici à la fin de décembre, la collecte de la Messe de saint François de Sales, « *Deus, qui ad animarum...* »

Encyclique « Studiorum ducem »,

(29 juin 1923)

CÉLÉBRATION DU 6^e CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

A la série déjà longue et si impressionnante des documents qu'il a daigné adresser au monde, notre glorieux Pape Pie XI a ajouté encore, sous la date du 29 juin, fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, quelques pages de forte doctrine et de piété communicative, en l'honneur de cet homme qui brille, étoile de première grandeur, au firmament de l'Église, du double éclat du génie et de la sainteté, le Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin.

Au cours d'une existence relativement brève, du début de 1225 au 7 mars 1274, Thomas d'Aquin laissa derrière lui des travaux de philosophie, de théologie dogmatique, de morale, d'exégèse scripturaire, de spiritualité, tous d'une telle ampleur de conception, d'une telle pénétration et sûreté de doctrine, de tant de clarté et de méthode dans l'exposition, qu'ils tiennent du prodige. Déjà moins de cinquante ans après sa mort, le Pape Jean XXII qui, à Avignon, proclama la canonisation de Thomas, disait de lui : « Après les Apôtres et les premiers docteurs, nul ne répandit dans l'Église de Dieu autant de lumière que Thomas d'Aquin ». Il faut lire dans l'Encyclique *Aeterni Patris* de Léon XIII, les éloges que les Papes à l'envi ont décernés à cet homme extraordinaire. Il semblait que tout eût été dit à son sujet. Et voici que le Pape Pie XI, dans une puissante synthèse, où il remémore et apprécie en raccourci les travaux scientifiques du docteur — qu'il nous invite à appeler, non seulement le docteur *Angélique*, mais aussi le docteur *universel* de l'Église, « *non modo Angelicum, sed etiam Commune seu universalem Ecclesiae Doctorem appellandum putamus Thomam* », pour affirmer combien fréquemment l'Église a fait de la doctrine de Thomas sa propre doctrine — et les vertus du saint, sa chasteté, son obéissance aux règles et aux coutumes de la vie dominicaine, son humilité, ses jeûnes et ses veilles, sa dévotion à Jésus Crucifié et sa piété envers le Saint Sacrement, dont la Liturgie a recueilli les fruits dans ce majestueux office composé par lui pour la Fête-Dieu, Fête du Corps du Christ, « *Festum Corporis Christi* » ; sa correspondance fidèle aux dons du Saint-Esprit, et très particulièrement au don de sagesse qui l'a si merveilleusement enrichi ; sa charité, enfin, principe unificateur et vivificateur de toutes les vertus, théologiques et morales ; oui, dans cette synthèse puissante de l'intelligence, du cœur et de l'âme de Thomas d'Aquin, le Pape présente à tous, sans distinction d'âge ni de condition sociale, un modèle à contempler, à admirer, à imiter.

La parole Pontificale s'adresse à tous, aux croyants et à ceux qui n'ont pas le bonheur de croire.

Ceux-ci, elle les met en présence d'un fait splendide qu'ils ne sauraient nier. Vous vous laissez aller à croire, leur dit-elle, que la Foi rétrécit l'intelligence, que la vertu des saints paralyse l'essor de leur personnalité. Eh bien, voici un homme qui a scruté à fond la philosophie païenne, l'a amendée, perfectionnée et appliquée à l'interprétation de ses croyances ; il a parcouru tout le cycle du savoir de son temps et, après six siècles, son influence sur la marche générale de la pensée est plus profonde que jamais. Cependant, ce puissant esprit avait l'humilité et la piété d'un enfant. Ni sa Foi n'obscurcissait son génie, ni son vaste savoir n'embarrassait sa prière. Dites, si vous le

voulez, que ce fait vous dépasse, pour la raison bien simple que vous vous faites du génie et de la sainteté une conception a priori qui est le contrepied de la réalité, mais ne niez pas le soleil en plein midi, n'élevez pas la prétention de supprimer ce que vous n'avez ni le courage ni, peut-être, le moyen de regarder bien en face. En attendant, la vérité est plus forte que les préjugés : « *Haec autem doctrinae cum pietate, eruditionis cum virtute, veritatis cum caritate societatis, singularis prorsus extitit in Angelico Doctore ; cui quidem jure etiam insigne solis attributum est, utpote qui, scientiam lumen mentibus afferendo, igniculos virtutum in voluntates injiciat.* »

A la jeunesse, Pie XI recommande la pureté des mœurs, la réserve qui la protège, la sobriété qui y dispose. Il voudrait voir les jeunes gens enrôlés dans la « Milice Angélique » et, pour faciliter cet enrôlement, permet de remplacer le cordon traditionnel par une médaille portant à l'avant la scène où le jeune Thomas est ceint d'un cordon par les anges et, au revers, l'image de Notre Dame du Saint Rosaire.

Saint Thomas d'Aquin n'est-il pas, d'ailleurs, de par la volonté expresse de Léon XIII, le Patron de toutes les écoles, c'est-à-dire des institutions d'enseignement à tous les degrés ? Aussi le Pape demandait-il que toutes, à partir d'aujourd'hui, avant la fin de l'année 1924, célèbrent le 6^e centenaire de la canonisation de leur patron céleste.

A la jeunesse vouée aux études sacrées, surtout, le saint Docteur est donné en exemple : qu'elle imite sa pénitence, son esprit de prière, sa dévotion au Crucifix.

Les communautés religieuses apprendront à son école l'humilité, le dédain des honneurs, l'obéissance parfaite à leurs Constitutions.

Tous les fidèles lui demanderont une piété plus tendre envers la Très Sainte Vierge, en se rappelant avec quelle candeur ce génie traçait de sa main, en tête des pages de ses manuscrits, la salutation angélique : « Je vous salue, Marie », « *Ave, Maria* ».

Les prêtres se renouvelleront dans leur piété au très Saint Sacrement en pensant à ce travailleur, harcelé de problèmes intellectuels, de prédications, de correspondances et qui, au dire de son biographe, célébrait chaque matin la Messe et la faisait suivre d'une Messe d'action de grâces à laquelle il assistait et que, la plupart du temps, il servait lui-même : « *Quotidie enim unam Missam dicebat (Thomas) nisi eum infirmitas impedisset, et aliam audiebat socii vel alterius, ad quam ipse frequentius ministrabat.* »

Vous tous qui avez soif de vérité, dit le Pape, allez à saint Thomas, « *Ite ad Thomam* ».

Vous, élèves et professeurs des séminaires, ne vous écartez pas de sa doctrine : la législation canonique ordonnée par Pie X et promulguée par Benoît XV a renchéri sur les exhortations des Papes antérieurs ; elle rend obligatoire dans les séminaires et les universités le respect des principes et de la doctrine philosophique et théologique de saint Thomas d'Aquin : « *Sanctum igitur unicuique eorum (qui in studiis optimis versantur) esto quod in Codice juris canonici praecipitur (1) ut philosophiae rationalis ac theologiae studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia, eaque sancte teneant.* »

Ceux que les préventions retiendraient éloignés des œuvres du saint Docteur, comme si elles devaient leur rester inaccessibles, le Pape Pie XI les encourage à la confiance et leur rapporte une parole qui fut inscrite au procès de canonisation : « La doctrine de Thomas est à la portée de tous ; elle est concise, claire, aisée ; les laïcs eux-mêmes et les gens d'une intelligence tout ordinaire en sont avides. » « *Atque hoc pabulum in promptu esse et parabile omnibus, cum causa ageretur de ipso Thoma in beatorum caelium numerum adscribendo, sic est jurisperandi religione testatum : Sub hujus Doctoris lucida et aperta doctrina floruerunt quamplures magistri religiosi et saeculares, propter modum compendiosum, apertum et facilem... etiam laici et parum intelligentes appetunt ipsa scripta habere.* »

Le Saint-Père fait suivre son Encyclique de la prière que Thomas aimait à réciter avant de se mettre au travail ; Il a daigné l'enrichir d'une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. « *Precandi formulam, qua ipse utebatur, adjungimus, vosque obsecramus ut eundem gandam curetis.* »

Elle sera jointe au texte de l'Encyclique et nous aurons soin d'en faire imprimer des tirés à part pour la propagande.

* * *

(1) Can. 1366, § 2.

DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics appelle l'attention sur les gaspillages qui se font dans les casernes, les usines, les hôtels, les écoles, les ménages, du pain que Notre divin Sauveur nous a appris à appeler avec respect, parce que c'est Lui qui nous le donne, « notre pain quotidien ». Nous partageons la sollicitude du Gouvernement et nous prions nos chers diocésains de pratiquer et d'inculquer à leurs enfants l'esprit d'économie, de prévoyance, l'usage parcimonieux des objets de consommation.

Dans toutes les paroisses doit être apposée une affiche contenant cette recommandation. Elle vous parviendra sous peu...

† D. J. CARD. MERCIER, ARCH. DE MALINES.



La Méditerranée et l'Angleterre

Le prestige anglais dans la Méditerranée a subi une nouvelle atteinte : les Italiens ont occupé Corfou.

Pour comprendre toute l'importance de ce fait il faut se rappeler ce que fut pour l'Angleterre, dans le passé, son hégémonie incontestée de la Méditerranée, l'origine de cette hégémonie ; comment elle fut maintenue ; pourquoi et comment on chercha à s'y opposer après la grande guerre ; pourquoi il est certain que l'on continuera à la dénier ; par quels moyens il reste possible de la conserver.

Rien de plus vital pour la Grande-Bretagne d'aujourd'hui que le problème méditerranéen.

Le premier facteur de la menace sous laquelle vit l'Angleterre — dû au déclin du rôle et de l'efficacité des cuirassés — est l'insécurité soudaine et toute nouvelle des Iles Britanniques ; le second facteur de ce péril est le danger que court la main-mise anglaise sur la Méditerranée.

Pour l'Angleterre la Méditerranée c'est d'abord la grande route reliant la métropole à son empire indien, et la domination du commerce européen avec l'Orient ; c'est ensuite le canal par lequel lui arrivent les produits nécessaires à la vie de la nation, des produits dont la privation entraînerait, pour elle, la mort.

La suprématie anglaise dans la Méditerranée est donc pour mon pays une question absolument vitale. Sa vie en dépend, non seulement comme grande puissance, mais comme nation de 40 millions d'hommes qui doivent vivre.

La perte de la Méditerranée, la perte de notre certitude que toujours nous pourrions par elle communiquer avec l'Orient, équivalait à une perte similaire dans notre maîtrise du marché asiatique. Du moment que des nations rivales considèrent la main-mise anglaise sur les communications Méditerranéennes comme douteuse, toute notre position économique s'en trouve ébranlée. Et le jour où ces communications se trouveront sérieusement entravées, ce jour-là, c'en sera fini de la position économique de la Grande-Bretagne. Voilà le côté angoissant du problème. Les communications par la méditerranée devenant incertaines, non seulement la prospérité du peuple anglais déclinerait rapidement, mais des choses absolument nécessaires à la vie moderne d'une société viendraient à manquer, la nourriture serait insuffisante, le manque de pétrole très grand.

Stratégiquement, l'accès de l'Orient serait livré aux puissances rivales. Politiquement, ce serait évidemment la fin de l'Empire Britannique, de cet Empire que certains Anglais, qui conseillent de « se retirer de l'Europe », croient partie intégrante de l'ordre dans l'univers, et absolument invulnérable, quelque mauvaise politique que nous suivions.

La Méditerranée, c'est la chaîne qui soutient le British Empire, et voilà pourquoi pendant plus d'un siècle, chaînon par chaînon cette chaîne fut forgée et placée sous le contrôle du gouvernement à Londres.

Et ne croyez pas à un plan d'action lentement exécuté. Ce fut le développement nécessaire d'une nation dont l'agrandissement dépendait de la suprématie des mers, d'une nation préservée par cette suprématie d'épuisantes guerres terrestres, et tirant profit de chaque conflit qui mettait aux prises des intérêts opposés sur le continent. La main-mise sur la Méditerranée grandit d'année en année pendant plus d'un siècle pour atteindre une apogée apparente à l'armistice de 1918. A la fin de cette année-là, l'Angleterre était maîtresse de l'Égypte et du canal de Suez, de Constantinople, de Malte, de Gibraltar. Elle tenait la Grèce en tutelle. Elle occupait Chypre, dont l'importance stratégique semblait alors bien petite.

* * *

Rien de tout cela n'avait été conquis par les armes mais par la diplomatie. Chaque fois l'avantage avait été obtenu par la neutralisation d'intérêts continentaux opposés, que l'on jouait les uns contre les autres. Mais, sans effort de conquête, les résultats n'en étaient pas moins pareils à ce qu'ils eussent été s'ils avaient été conquis par les armes, c'est-à-dire que la suprématie navale anglaise les mettait à l'abri des nations rivales.

Gibraltar fut d'abord comme une forteresse tenue pour le Roi d'Espagne et qu'on lui rendrait quand le monarque légitime (comme on l'appelait en Angleterre) recouvrerait son trône. Il ne le recouvra jamais, mais Gibraltar demeura anglais, malgré tout ce que tentèrent nos ennemis pour le rendre aux Espagnols ou en tout cas, pour le soustraire à l'influence anglaise.

Nous tenons Gibraltar depuis plus de deux siècles. Les guerres du dix-huitième siècle faillirent nous donner Minorque ; celles de la Révolution et de Napoléon nous valurent Malte, par diplomatie et non par conquête, mais garantie par notre suprématie navale.

À la veille de la guerre franco-prussienne, le creusement du Canal de Suez par les Français bouleversa la stratégie du monde. L'emprise méditerranéenne, qui déjà avait valu à l'Angleterre une influence puissante dans les affaires de l'Europe méridionale, se trouva brusquement accrue d'une importance nouvelle et autrement grande encore. La Méditerranée devenait la route des Indes et de l'Extrême-Orient. La guerre russo-turque aboutit à étendre la domination anglaise sur Chypre, une fois de plus à la suite d'une manœuvre diplomatique et sans recours aux armes. Chypre devait être rendu, c'est entendu. En fait, jamais on ne le rendit.

Peu après, le déclin de la puissance française, à la suite des victoires prussiennes d'une douzaine d'années auparavant, fit tomber l'Égypte entre nos mains, après l'achat des actions du Canal de Suez et les emprunts de Rotschild. Une poignée de soldats, soutenus par une puissance maritime invincible, tenaient, pour le compte de l'Angleterre, la clef de l'Orient.

La dernière guerre ajouta la côte Sud du Levant (avec un chemin de fer reliant cette côte à l'Égypte) et plaçait Con-

stantinople, le couronnement de tout l'édifice, sous contrôle britannique (quoique international de nom).

* * *

Il était malheureusement certain qu'après une guerre d'où sortaient victorieuses, du côté allié, la France et l'Italie, en face d'une Prusse désarmée et ne faisant plus contrepoids, et avec l'avènement de l'aéroplane et du sous-marin, il était malheureusement certain que la position de l'Angleterre en Méditerranée serait défilée. Elle le fut. Il est plus malheureux encore que jusqu'à présent ce défi n'a déclenché aucune réaction. Et voilà pourquoi le défi continuera. Tôt ou tard — plut tôt peut-être que nous ne croyons — le contrôle de l'Angleterre sur le Canal de Suez sera, lui aussi, battu en brèche, car à Suez l'Angleterre commande une voie internationale d'importance suprême pour tous nos rivaux et dont le statut britannique n'est défini par aucun texte.

Le premier coup nous vint sous la forme de Turcs armés contre les Grecs. Pour garantir le contrôle britannique sur Constantinople fraîchement établi en 1919, on imagina une politique faisant de la Grèce une espèce d'État vassal à l'effet de maintenir les Turcs, refoulant ceux-ci jusqu'au cœur de l'Anatolie. L'Angleterre offrit à la Grèce des territoires le long des deux rives de la Mer Egée. C'est Londres qui donna Smyrne aux Grecs et qui poussa l'armée grecque à ses premières victoires sur les Turcs, refoulant ceux-ci jusqu'au cœur de l'Anatolie. La mainmise de Constantinople semblait alors assurée. Entretemps des Français et des Italiens se chargeaient d'armer les Turcs, les gouvernements de Paris et de Rome fermant les yeux....

Les Turcs mirent en pièces l'armée grecque qui fut jetée à la mer à Smyrne. A ce moment Constantinople était perdue. Les troupes britanniques s'embarquent au moment où j'écris ces lignes.

C'était là le premier coup du défi. L'occupation de Corfou par les Italiens fut le second. Que les Italiens y restent, ou qu'ils s'en aillent est indifférent à l'avenir de la position anglaise en Méditerranée. Il y a qu'une force italienne a occupé Corfou sans riposte immédiate du gouvernement anglais, sans même une menace de la part de ceux qui commandent la puissance militaire anglaise.

Corfou occupé par les maîtres naturels de Brindisi terme l'Adriatique et donne aux Italiens la maîtrise complète de cette mer. Les Italiens évacueraient demain, il reste, comme signification de l'incident, qu'en cas de nécessité Corfou peut être occupé, que l'Adriatique est virtuellement italienne, que l'île peut fournir une base subsidiaire pour sous-marins, avions, etc.

Il faut dire à la louange de l'instinct politique du peuple anglais que ce nouveau pas dans le déclin de sa sécurité a été ressenti par toutes les classes de la nation. Cet instinct s'exprima de diverses manières. Chez les uns ce furent de beaux discours sur la morale internationale. Chez les autres ce fut la tentative malaisée de diminuer l'importance de l'incident. Tous sentirent que l'acte de l'Italie avait diminué le prestige comme la sécurité de la Grande-Bretagne.

* * *

On crut pouvoir neutraliser le geste de l'Italie par une politique qui a été injustement ridiculisée par ceux qui craignent ou dédaignent la Société des Nations, comme elle a été faussement représentée par ceux qui l'admirent. Néanmoins, quoique cette politique ait échoué, ce fut une politique

de sagesse. Que fit-on ? On incita la Grèce à en appeler à la Société des Nations et toutes les forces qui commandent notre politique (plus spécialement la finance de la Cité) soutinrent vigoureusement la Grèce contre l'Italie. A Genève les délégués britanniques firent écho à l'appel de la Grèce.

Pourquoi pareille politique était-elle sage ? Elle l'était parce que, pour la première fois depuis l'armistice, elle a créé un bloc en faveur des intérêts de la Grande Bretagne et contre la puissance toujours croissante de la France. La Grèce poussée à en référer à la Société des Nations, tous les petits pays, et en particulier ceux de la Petite Entente, se rallièrent à cet appel. N'est-il pas dans leur intérêt que la Société des Nations puisse connaître de pareils litiges et s'opposer, en des cas semblables, à l'emploi de la force par une grande Puissance ?

Or, ce que l'on appelle le « groupe français », c'est-à-dire le groupe des nations armées en face desquelles l'Angleterre s'est trouvée impuissante, pendant la grave crise des deux dernières années, ce groupe a comme ciment l'accord de la France avec la Petite Entente.

Les Français, mis en présence d'une politique anglaise qui, brusquement, exaltait la Société des Nations, se trouvèrent pour la première fois dans une situation dont ils ne pouvaient apparemment se départir sans y laisser beaucoup de leur prestige, et probablement même de leur puissance.

Où bien ils heurteraient les petites nations que guide la France et qui étayent sa puissance, ou bien ils s'opposeraient à l'Italie qui risquerait alors de devenir par la suite un rival dangereux et irrité. Non pas que Rome s'allierait immédiatement à Londres, mais Rome combattrait désormais Paris.

Il est infiniment probable qu'avant l'occupation de Corfou, où pendant l'opération, Paris avait été pressenti et avait approuvé. En tout cas Paris ne se sera pas opposé.

Par le jeu du gouvernement anglais, exaltant violemment le rôle de Genève, la France se trouvait coincée. On pouvait croire qu'elle était... échec et mat ! Quoi qu'elle fit elle ne pouvait que perdre. Quelle que fût son action, l'Angleterre devait en profiter.

Le « coup » de la Société des Nations était donc particulièrement habile. Il échoua. Pourquoi ? Comment les Français parvinrent-ils à échapper au dilemme et à sortir de l'aventure indemnes, et même plus puissants qu'avant ?

Je l'ignore, mais l'échec est certain.

Aux premières heures de la crise, la France proposa de confier l'affaire à la Conférence des Ambassadeurs (c'est-à-dire à la France et à l'Italie !...) et elle déjoua la manœuvre anglaise en conseillant à la Société des Nations de suggérer, elle, à la Conférence des Ambassadeurs, de prendre l'affaire en main.

Les Français, avec une admirable promptitude, adoptèrent cette politique dès que le jeu anglais apparut. Si notre presse avait été moins violente, peut-être les Français eussent-ils été moins alarmés et leur suggestion fût-elle arrivée trop tard. Il reste que la proposition française arriva en temps utile et ce fut le point culminant de la crise.

A ce moment le gouvernement britannique eût pu risquer de gagner la suprême bataille. Il lui suffisait d'affirmer hautement les droits de la Société des Nations et sa compétence pour connaître et trancher le différend.

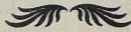
L'Italie n'eût sans doute tenu aucun compte de la décision de Genève et la Société des Nations se serait trouvée impuissante à faire exécuter sa sentence, ce qui lui aurait évidemment valu une situation ridicule. Peut-être même qu'à la longue la Société des Nations se serait écroulée à la suite de cette

impuissance constatée. Mais — et ceci est le plus important — la France eût été forcée de prendre parti, et elle eût dû prendre parti contre l'Italie. Le bloc continental était brisé. Malheureusement rien d'aussi décisif ne fut tenté. La proposition française passa sans protestation.

Voilà les faits. Il y aurait bien des choses à dire encore à leur sujet.

Le désir sincère d'employer la Société des Nations comme tribunal impartial est, en Angleterre, suffisamment certain et répandu, bien que pas un étranger ne croira au désintéressement des Anglais qui pensent de la sorte. Mais l'essentiel est l'importance de la Société des Nations comme levier de la politique anglaise contre la puissance française dans la lutte d'après-guerre. L'occasion de s'en servir reviendra.

HILAIRE BELLOC.



L'Organisation de la Bourgeoisie (1)

MONSEIGNEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

Vous voyez devant vous un homme très perplexe. La « Jeunesse Sociale catholique » m'a demandé de vous parler ce soir de l'« Organisation de la Bourgeoisie ». Or, ce qui caractérise surtout la bourgeoisie, c'est qu'elle est rebelle à l'organisation... Sans doute, elle pratique depuis longtemps l'association des capitaux sous la forme des sociétés commerciales. Sans doute, nous assistons à d'intéressants efforts pour le groupement des intérêts professionnels dans l'industrie, le commerce et même les carrières libérales. Sans doute, les « Lignes et coopératives d'acheteurs », de même que les « Unions civiques » font souvent parler d'elles. Mais ce courant est loin d'avoir la force d'entraînement et la vertu de coordination entre les personnes qui marquent l'organisation ouvrière et même agricole. D'autres classes ont le goût, voire la manie de l'encadrement. La bourgeoisie est demeurée individualiste dans l'âme.

J'ai dit tout cela — et tout de suite, — au Comité de la « Jeunesse Sociale catholique. » Mais cette objection ne l'a pas fait broncher. La J. S. C. a son plan. Son siège est fait. Elle entend étudier et poursuivre notre renaissance nationale. Or, pourelle, — et je ne dis pas qu'elle ait tort, — cette renaissance est surtout affaire d'organisation. Organisation sociale, organisation économique, organisation politique, tout s'inscrit dans ce triangle. Soit dans l'ordre des idées, soit dans l'ordre des intérêts, rien ni personne n'échappe au classement qu'elle a adopté. Parcourez le programme de cette Semaine universitaire : organisation des ouvriers, organisation de l'industrie, organisation des agriculteurs, organisation des classes moyennes, organisation de la bourgeoisie...

C'est ce qu'on appelle d'une formule à la mode : la *Standorganisation*. Une place pour chaque chose et pour chaque homme. Chaque chose et chaque homme à sa place. Vous voyez combien il serait téméraire de ma part de vouloir déranger cette belle ordonnance systématique. Aussi m'en garderais-je bien. Au contraire, je ferai preuve moi-même d'esprit de discipline et d'organisation, sauf à réclamer le bénéfice de mon obéissance, si cette causerie déçoit, comme je le crains, des auditeurs que d'autres leçons, faites à cette tribune, ont pu rendre exigeants.

* * *

De qui parlons-nous quand nous employons l'expression de Bourgeoisie ? Ce mot est gros de malentendus. C'est que le sens en a varié

(1) Conférence faite le 12 octobre 1923 à la *Semaine Sociale Universitaire*, à Liège.

d'après les époques et qu'il est encore différent aujourd'hui, selon que telle ou telle personne en fait usage.

Historiquement, le mot de « bourgeois » est d'origine germanique. Il désigne l'habitant du bourg, par opposition au vilain, au paysan, à l'homme de la glèbe ou du « pagus ». Avec les révolutions communales du Moyen Âge, sa signification se précise et se restreint. Le bourgeois, c'est l'habitant qui participe aux franchises et aux privilèges de la cité. Au fur et à mesure que le droit de bourgeoisie va grandir, une classe sociale nouvelle apparaît, alimentée par l'industrie, le négoce, les professions libérales, l'exercice des offices ou emplois publics. Elle se situe entre la noblesse où elle s'infiltré souvent et les gens de métier parmi lesquels elle se renouvelle sans cesse. C'est un bourgeois, un grand bourgeois, que ce Jacques Van Artevelde, simple chef des milices de la paroisse Saint-Jean — imaginons-nous une sorte de commandant de la garde civique gantoise, — qui, en son temps, dit Froissard, « fut si grand maître en Flandre ». Parfois, cette bourgeoisie se fâche ou s'exalte. Et ce sont d'âpres luttes contre les patriciens, contre les souverains ou contre les bourgeois des cités rivales. Rappelez-vous les vers martelés par Verhaeren dans « *Toute la Flandre* » :

*Ainsi, mettant leur vie aux ordres de la mort,
Pour ériger, par blocs de volonté, leur sort,
Les gros bourgeois flamands et leurs femmes fécondes
Marquaient, au sceau de leur race
Tenace
Le monde.*

Mais surtout cette bourgeoisie travaille, s'instruit et thésaurise. Elle prend plus d'importance dans les provinces beliques que dans d'autres pays de l'Europe. Chez nous, la prééminence de l'état militaire n'existe pas au même degré qu'en France, non plus que cette congestion au centre, qui naît de la vie de cour. C'est aussi un bourgeois, un grand bourgeois, que ce Pierre-Paul Rubens, qui aime sa cité, qui participe à la chose publique, et dont la vie, — tout comme sa palette géniale, — rayonne de santé, de joie, d'opulence et d'harmonie. Autre grand bourgeois, ce Christophe Plantin, dont le sonnet fameux résume assez bien l'idéal bourgeois traditionnel. Notre bourgeoisie n'a joué qu'un rôle de second plan dans les troubles du XVI^e siècle, mais, à la fin du XVIII^e siècle, c'est bien elle qui déclenche la Révolution brabançonne, avec Vonck et Vandermoot, au nom du droit national méconnu.

Bourgeoisie aussi, du moins dans ses débuts, la grande Révolution française. Le Tiers-Etat supprime la mainmorte, mais c'est pour faire passer dans ses propres mains, très vivantes, les biens noirs et ceux des émigrés. En revanche, il endosse à la collectivité les charges de tout genre : bienfaisance, enseignement, culte, dont étaient grevés les domaines qu'il achète à prix d'assignats.

L'âge d'or de la bourgeoisie, c'est 1830. Son représentant au pouvoir, c'est Louis-Philippe. Son chantre, c'est Béranger. Son caricaturiste, c'est Daumier, ou encore Henry Monnier. Ses grands hommes politiques, Royer-Colard, Thiers et Guizot, qui promulguent le fameux mot d'ordre : « Enrichissez-vous. » Chez nous, les exemplaires du même type sont nombreux et remarquables : Sylvain Van de Weyer, Théodore Verhaegen, Gendebien, Joseph Lebeau, Frère-Orban, tous engorgés dans leurs principes comme dans leurs faux-cols, d'une simplicité grave qui n'exclut pas l'orgueil ; défendant avec conviction la liberté, jusque dans ses excès ; sachant exercer l'autorité, mais peu enclins à la partager ; respectueux du fait accompli par eux et pour eux, mais très défiants des faits à accomplir par d'autres...

A partir de 1848, les frontières de cette classe sociale deviennent moins précises. Peu à peu ses principes, son manchestérianisme et son libre-échangeisme sont battus en brèche. L'évolution sociale et politique s'accroît. Le gouvernement catholique, qui n'est pas, comme le parti libéral, essentiellement bourgeois, préside, à partir de 1884, à la suppression du suffrage censitaire et majoritaire, du remplacement militaire à prix d'argent. Bien entendu, il y est aidé, parfois poussé, par un mouvement d'idées qui gagne toutes les classes. Il inaugure, avec la législation du travail, une conception plus humaine de la propriété. Les privilèges de la bourgeoisie disparaissent, à tel point qu'on pourrait dire, au risque d'un paradoxe, que la bourgeoisie se caractérise aujourd'hui par l'absence de privilèges, tandis que la classe ouvrière doit à la sollicitude des lois, de multiples faveurs, exorbitantes du droit commun, en matière de paiement et de saisie de salaires, d'impôts, d'habitation, de pensions de vieillesse.

Et si j'en reviens à ma question : Où commence, où finit aujourd'hui le bourgeois ? je reste bien embarrassé pour répondre ! Si j'interroge les aristocrates d'ancien régime, dont le type se fait bien rare, — ceux

que François de Curel appelle « les Fossiles », — pour eux, le bourgeois, c'est le roturier. Pour le domestique, le bourgeois, c'est le patron, trop heureux encore quand on ne l'appelle pas le singe. Pour le militaire professionnel, le bourgeois, c'est tout ce qui est civil, c'est « le pékin ». A quoi un bourgeois répliquait : le militaire, c'est celui qui n'est pas civil ! Pour l'artiste et pour le poète, le bourgeois c'est le Philistin, l'épicière, le muflé épais et grossier, qui n'y connaît rien, mais qui, grâce à Dieu ! achète quelquefois. Pour l'étudiant, — vous me démentirez si je me trompe, — le bourgeois, c'est la cible-née de toutes les blagues. C'est le « bouli ». A Louvain, c'est le « Peterman ». On lui fait des niches pendables. On arrache ses sonnettes, jusqu'au jour où on finit par épouser sa fille et par devenir bourgeois à son tour. Enfin, pour l'ouvrier, — et surtout s'il s'agit de l'ouvrier socialiste ou communiste, — le mot de bourgeois a un sens terriblement péjoratif. C'est à peu près le dernier terme de l'injure. Dans le vocabulaire de la polémique, bourgeois devient synonyme de capitaliste, de repu, d'exploiteur. Le bourgeois, c'est la sangsue qui se nourrit de la substance du travailleur.

Oserai-je à ce propos — puisqu'à Liège on n'est pas trop collet monté — vous conter un souvenir qui me revient à l'esprit ? Il y a quelque trente ans de cela, — aux beaux jours où j'étais encore étudiant, — une sorte de virago révolutionnaire, bonne femme au demeurant, mais tout à fait dénuée de bon sens, qui s'appelait Louise Michel, était venue donner à Bruxelles un grand meeting contradictoire sur les crimes de la Bourgeoisie. La réunion avait lieu dans un estaminet du vieux temps, avec un grand jardin, à l'enseigne « Au Petit Paris », situé rue Ducale, et dont il ne reste rien depuis longtemps. Ce soir-là, la « Vierge Rouge », comme on l'appelait, était très en verve et n'avait pas ménagé ses invectives « aux infâmes bourgeois qui s'engraissent de la sueur du peuple ». Au milieu du public très nombreux et très houleux, un jeune journaliste qui ne manquait pas d'aplomb, demanda la parole. Il déclara qu'il se ralliait avec enthousiasme à la plupart des considérations développées par la conférencière. « Toutefois, ajouta-t-il posément, je dois — pour être tout à fait sincère, je dois formuler une réserve. La citoyenne a déclaré que les bourgeois s'engraissent de la sueur du peuple. Or, j'ai voulu faire une expérience... J'habite un modeste appartement à un troisième étage. J'ai fait venir un commissionnaire et lui ai fait monter, seau par seau, pendant près de deux heures, ma provision de charbon. Il était tout en nage. J'en ai profité pour faire sur lui un prélèvement de sueur, et, sans parti-pris, j'ai voulu y goûter... Eh bien ! je dois reconnaître que c'est impossible !... Oui, il est impossible que les riches se nourrissent et s'engraissent avec cela ! » Vous entendez d'ici le hurlement de rires et de clameurs qui salua cette confession. Quant à la citoyenne, qui ne connaissait pas ce qu'on appelle la « *zwanze bruxelloise* », elle fut tout à fait démontée, et ce soir-là, comme Françoise de Rimini, elle n'alla pas plus avant !

Mais j'ai hâte de me faire pardonner cette digression malodorante. Et je conclus de toutes ces acceptions diverses données au mot de « bourgeois », qu'il est extrêmement malaisé de définir aujourd'hui de façon quelque peu précise ce qu'est la bourgeoisie. Peut-on y parvenir par élimination ? Dire, par exemple : c'est la classe sociale qui exclut ceux qui vivent exclusivement de leur travail journalier... Fort bien, mais encore... je lisais ces jours-ci que sur sept cents membres dont se compose, à Paris, le syndicat patronal des menuisiers, six cent quatre-vingts, la presque totalité, sont des ouvriers devenus des patrons... Faut-il écarter de la bourgeoisie tous ceux qui se consacrent à l'agriculture ? C'est bien arbitraire, aujourd'hui que les filles de ferme portent des bas de soie et que beaucoup de petits cultivateurs, favorisés par les circonstances économiques, ont leur bas de laine beaucoup mieux garni que maints petits rentiers ou pensionnés, réduits à la portion congrue...

En réalité, la bourgeoisie est devenue une masse compacte, mobile, amorphe, où se rencontrent, en s'ignorant les uns les autres, d'immobiles individus qui, souvent par snobisme ou tactique politique, répudient le qualificatif de « bourgeois ». Entre ces individus, qui possèdent un revenu plus ou moins régulier, un négoce, une place, ou simplement des dettes, la seule communauté est une certaine analogie dans les conditions d'existence et de culture, dans les intérêts ou les besoins...

Je reconnais que ma définition est loin d'être parfaite et satisfaisante. D'aucuns la trouveront singulièrement large. Elle n'exclut pas M. Émile Vandervelde, ni même M. Célestin Demblon. Mais, en vérité, ce n'est pas ma faute, et après tout, il n'y a pas de honte à être bourgeois malgré soi...

* * *

La bourgeoisie étant ainsi définie, quel est son apport à la vie intellectuelle et sociale ? Voici le portrait psychologique peu flatté que Benjamin Constant, reproduit par l'Abbé de Pradt, traçait du bourgeois belge, au moment de la domination française : « Mentalité » bornée au cercle étroit de ses localités propres. Moralité domestique. » Penchant à l'érudition. Le labeur pour le labeur. La modération et le » calcul. L'aisance, l'économie prudente. Zèle sincère pour le catho- » licisme. Absence de curiosité. Ignorance de l'étranger. Morcellement » des territoires et des idées ».

C'est le jugement d'un étranger, direz-vous. Voulez-vous celui d'un enfant de la bourgeoisie belge, âpre et impitoyable à déchirer le sein qui l'a nourri ? Il s'agit d'un publiciste aujourd'hui bien oublié : Victor Arnould, qui fut un des fondateurs du parti progressiste ou radical en Belgique, mais qui fit preuve, plus d'une fois, notamment dans la question coloniale, de plus de perspicacité que ses coreligionnaires politiques. Voici ce qu'il écrivait dans son ouvrage : *L'Évolution Sociale en Belgique* : « Un esprit positif et pratique, un esprit » borné, buté comme un mulet à l'intérêt immédiat, tangible, sans » au-delà d'aucune sorte, quel bourgeois plus bourgeois que la bour- » geoisie belge ! Ceux de Daumier sont incorporels, Joseph Prudhomme » est éthéré à côté du nôtre... Et depuis toujours, il se reproduit inva- » riable, figé avec la persistance du type définitif et parfait, alors que » tout autour de nous, il s'est fondu dans les alluvions de formes » sociales nouvelles ».

N'en jetons plus... Et sans prendre la peine de relever tout ce qu'il y a d'excessif et d'injuste dans cette dernière diatribe, arrêtons-nous plutôt à l'étude d'un « trait » qui a frappé et devait frapper tous ceux qui ont étudié la bourgeoisie moderne et son rôle social : je veux parler de son individualisme qui avait trouvé dans la Déclaration des Droits de l'Homme et dans les Encyclopédistes sa Loi et ses Prophètes.

L'homme naît naturellement bon. Les malheurs de l'humanité dérivent des entraves que les institutions opposent à sa libre activité. L'individu est le centre, le pivot autour duquel le progrès doit graviter. Que l'Etat proclame le respect de la conscience et de la liberté de chacun. Qu'il mette à portée de chacun les instruments de son propre développement, et surtout des écoles. Mais que la loi ou l'association se gardent bien, par les règlements, les interventions, les limitations de toute espèce, de ligoter les initiatives, de paralyser les énergies, de supprimer l'émulation, de détruire la responsabilité. Vous connaissez le thème. Il n'a pas cessé d'être d'actualité. Il n'a pas cessé d'être orchestré. Et je m'empresse de reconnaître qu'il a sa beauté, sa grandeur, et une large part de vérité. L'intérêt personnel est, en effet, quoi qu'on fasse, le principal moteur de l'action. La collectivité manque de ressort et d'impulsion. « Tous les progrès humains, ou presque, dit justement Paul Leroy-Beaulieu, l'ange de cette école, se rattachent à des noms propres. » C'est à l'individualisme que nous devons l'esprit d'entreprise — ardent jusqu'à la fièvre, — qui a défriché et fécondé tant de terres et tant d'esprits au XIX^e siècle. Saluons-la ! Et revendiquons-en les droits et les bienfaits.

Mais cette doctrine a des défauts qui ne sont que trop flagrants. Lorsque l'individu se fait centre, il est exposé à se faire ventre. L'individualisme devient alors l'égoïsme, parfois, la cupidité. Guillaume Verspeyen, qui fut un grand bourgeois catholique, disait plaisamment, dans une assemblée de Tertiaires : « Aujourd'hui, en fait » de détachement des biens de ce monde, beaucoup de riches ne con- » naissent plus que le détachement de leurs coupons ».

L'histoire de la grandeur et de la décadence de l'individualisme, c'est toute l'histoire de cette évolution économique et sociale à laquelle nous avons assisté. L'humanité avait cru d'enthousiasme à cette doctrine qui devait assurer le bonheur universel. Mais, à l'épreuve, la liberté, au lieu d'être seulement le droit pour chacun de faire ce qui ne nuit pas à autrui, se révéla comme la tendance de chacun à empiéter sur le droit d'autrui. Libéré des entraves de la réglementation et de l'association, — mais aussi de leur protection, — l'individu, le faible tout au moins, ne fut plus en réalité qu'un fétu de paille livré à toutes les bourrasques de la libre concurrence. Les abus étaient nombreux, parfois scandaleux. La réaction de vait venir. Elle s'affirma en dépit d'ardentes résistances, avec les a-coups, les exagérations, parfois les violences qui accompagnent toute réaction. Elle commença, chez nous, en 1886, avec les Congrès de Liège, les émeutes et l'Enquête du travail. Prêchant la lutte des classes, le socialisme condamnait en bloc tout le régime économique dont la bourgeoisie était si fière. Au nom du droit à la vie, au nom de la justice et de la charité, la voix inspirée de Léon XIII protestait contre les abus de ce régime édifié sans l'Église et souvent contre elle. Pour venir en aide à la misère

imméritée et combattre l'usure vorace, elle préconisait à la fois l'éducation morale, l'association professionnelle, la législation sociale. Ainsi nous avons vu s'édifier, depuis trente ans, tout un régime nouveau, où l'individualisme a été peu à peu battu en brèche, où les lois s'empressent au secours de la faiblesse, où le progrès des syndicats réalise une sorte de système constitutionnel du Travail, où des accords internationaux cherchent à étendre, en l'harmonisant, la protection légale des travailleurs.

* * *

Pourquoi, dans cette extraordinaire et universelle poussée vers l'association et l'organisation, la bourgeoisie est-elle restée en arrière ? La raison en est simple. L'individualisme était sa doctrine propre, sa loi, son œuvre. Elle résiste, elle répugne encore à y renoncer. L'association, c'est la force des faibles. Tant que la bourgeoisie s'est sentie puissante, elle n'y a eu recours qu'occasionnellement et surtout pour le groupement de ses capitaux, pour augmenter sa force de production industrielle et commerciale.

Mais voici que les effets d'une transformation sociale, dont je viens de vous rappeler quelques épisodes essentiels, ont été brusquement aggravés ou compliqués pour elle, par le drame titanesque qui a secoué l'Europe, et qui n'a pas seulement été une grande guerre, mais une grande révolution politique et économique. Dans le désarroi général dû à une longue période de destruction, à la dégradation des valeurs d'achat, à l'insuffisance de la production, à la cherté de la vie, la bourgeoisie s'aperçoit qu'elle n'est plus aussi forte et que son individualisme ne la sert plus comme jadis. Elle n'est plus la classe privilégiée. Elle est, dans beaucoup de ses éléments, la classe sacrifiée !

Coincée entre les syndicats industriels et les syndicats ouvriers, qui tendent les uns et les autres à gonfler leurs profits, elle se sent faible, surtout dans son rôle de consommateur, c'est-à-dire lorsqu'elle doit se nourrir, se vêtir, se chauffer et élever ses enfants. Et c'est pourquoi elle se montre de moins en moins rebelle à cette doctrine qui naguère la séduisait si peu : l'association, qui est la force des faibles. Elle ne lui fait plus grise mine. Elle accepte, — sans plus invoquer les périls de la maimorte, — la législation d'après-guerre sur la personnalité civile et les associations sans but lucratif. Les pharmaciens se sentent menacés par les coopératives... Ils commencent par protester avec énergie. Mais, à la réflexion, ils font mieux : ils constituent entre eux des coopératives. Ainsi, la lance d'Achille guérissait les blessures qu'elle avait faites. Tout le petit commerce s'oriente dans cette voie. Avant la guerre, les Ligues sociales d'acheteurs qui s'étaient donné la tâche, d'ailleurs très belle, de veiller au bon aloi des marchandises et au respect de la moralité commerciale, vivaient. Aujourd'hui un succès très significatif accueille les initiatives du *Comité Central économique*, et le public bruxellois s'empresse depuis huit jours aux magasins de débit que ce Comité patronne et qui, par le jeu de l'association, livrent au public des produits de toute sorte avec vingt ou trente pour cent de rabais sur les prix habituels du détail, et promettent la répartition des bénéfices entre les acheteurs sous forme de ristourne à la fin de l'année. D'autre part, voici que, dans les professions bourgeoises comme dans les autres, les intéressés médecins et architectes, tout comme les brasseurs ou les hôteliers, organisent de plus en plus la défense de leurs droits et de leurs intérêts propres. Voici que « *La Ligue des familles nombreuses* » entreprend de réagir contre l'aveuglement de notre législation et de nos mœurs, qui oublient si souvent la famille pour ne penser qu'à l'individu. Comment ne pas signaler aussi un autre symptôme de cet esprit nouveau : les *Unions civiques*, qui visent à opposer l'intérêt du grand nombre aux intérêts particularistes et pourraient jouer un rôle du plus haut intérêt dans la mobilisation civile en cas de guerre ? Il y a deux ans, leur intervention mit fin, en quelques jours, à une grève, d'ailleurs absurde, déclenchée aux Tramways bruxellois. Lorsque les grévistes s'aperçurent avec quelle facilité le service s'organisait sans eux, par le concours des membres et des jeunes gens de l'Union civique, les excitations de leurs meneurs restèrent bientôt sans écho, et tout rentra dans l'ordre. Mais une intervention de ce genre, qu'on ne s'y trompe pas, ne peut être victorieuse qu'à la condition d'être secondée par l'opinion publique.

Et c'est pourquoi la démocratie ne doit pas s'alarmer, à mon avis, à la crainte que les Unions civiques pourraient faire échec à une grève qui serait raisonnable. En pareil cas, l'opinion, qui voit généralement juste dans ces conflits, ne permettrait pas longtemps, croyez-moi, la substitution des volontaires aux gens de métier.

Vous le voyez : dans des domaines et par des modes divers, une organisation de la bourgeoisie commence à se dessiner. Mais les con-

tours de cette organisation sont encore peu précis. Ce sont des formes nouvelles qui apparaissent, telles des nuées de mi-saison, recelant en leurs flancs des effets, des bienfaits, peut-être des méfaits dont nous n'avons pas encore la notion. Leur développement — ou je me trompe fort, — sera puissamment encouragé par les contingences de l'ère économique où nous sommes entrés, et par ce besoin général d'ordre et d'autorité que les peuples européens ressentent de plus en plus et qui entraîne certains d'entre eux à réagir contre l'anarchie ou le gâchis, fût-ce même par la violence et par la dictature.

N'allons pas aussi loin... Bornons-nous à l'organisation... Elle est davantage à la mesure de notre tempérament, de nos traditions, de notre bon sens.

On prête à Trotsky, le chef bolchéviste, l'alternative que voici : « Il faut que l'Europe bourgeoise périsse ou que nous périssions ».

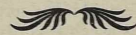
C'est ce beau dilemme qui explique la recrudescence de l'assaut auquel la bourgeoisie est aujourd'hui exposée tant de la part du communisme que du socialisme. Car si ces deux doctrines ne sont pas d'accord sur leurs programmes constructifs, elles parlent le même langage de négation et de destruction en préconisant l'une et l'autre une politique de classe ou la dictature du prolétariat. La bourgeoisie, j'y ai insisté, et peut-être plus que de raison, a ses fautes et a ses torts. Mais dans ses meilleurs éléments, qui sont le nombre, elle représente tout de même, non pas d'une façon exclusive, mais d'une manière spéciale, le souci de la liberté, la tradition des disciplines familiales et le respect de la propriété privée. Elle répond ainsi au premier et au plus permanent besoin de la société : celui de l'ordre et de la continuité.

Qu'elle ajoute de plus en plus, — et c'est une tâche bien digne de cette belle génération de la guerre à laquelle vous appartenez, jeunes gens dont j'admire la conscience et le bon vouloir, — qu'elle ajoute de plus en plus à ces belles vertus bourgeoises le souci de la solidarité humaine ou mieux encore cette fraternité chrétienne, seul argument décisif qui puisse inspirer le dévouement social et maîtriser les égarements de l'intérêt particulier. Qu'elle élargisse, à la mesure des dangers de l'heure, la notion de ses devoirs envers cette communauté humaine dont elle se considère comme l'élite, l'assaut qui la menace échouera, comme ont expiré jusqu'ici contre cette digue, sauf dans la malheureuse Russie, toutes les tempêtes renaissantes de l'anarchie.

C'est à Emerson, le philosophe américain, qu'est due, je crois, cette réflexion : « Il n'y a pour les classes sociales, qu'une seule maladie véritablement mortelle : c'est l'impuissance ou le refus de s'améliorer ».

Restons, Messieurs, sous l'impression de cette belle pensée. Elle est vraie pour les classes sociales. Elle est vraie pour les individus,

COMTE H. CARTON DE WIART.
Ministre d'État.



Histoire du médecin qui cherchait une bonne méthode

Par le peintre Alfred Martin

Le docteur Santoupet avait remporté tous les premiers prix dans ses classes, et, maintenant qu'était venu le moment de gagner sa vie à Houbiémont, le malheureux restait quasi sans clientèle. C'était bien triste, d'abord pour lui, accoutumé, depuis l'école primaire, au succès et au contentement de soi-même, et ensuite pour sa femme qui regrettait le pouvoir, par de magnifiques toilettes, éclipser les autres villageoises. Mais, pour réussir en son état, le lecteur, qui a quelque expérience de la vie, n'ignore point qu'il faut ici-bas savoir jouer son personnage, c'est-à-dire mettre en relief les petits dons qu'on a et simuler ceux qu'on n'a pas.

Or, Santoupet ignorait encore le premier mot de cet art difficile où excellent souvent des gens apparemment fort

dépourvus et où lui-même devait plus tard réussir aussi bien qu'un vieux parlementaire. C'était un appliqué, un consciencieux, un homme sachant douter, naïf au point de laisser transpirer ses doutes devant les malades qui, on le sait, n'ont pas moins besoin d'affirmations carrées que de médicaments. En un mot, il n'en menait pas large, au temps de ses débuts, et c'était le docteur Dubozet qui raflait toute la clientèle.

En voilà un qui savait comment s'y prendre ! Comme par hasard, quinze jours avant son établissement dans le pays, l'*Hébdomadaire des Deux-Ourthes* avait publié l'entrefilet suivant : « Nous apprenons que, prochainement, le docteur Dubozet va s'installer dans notre commune. L'on nous permettra bien de déclarer que c'est un héros et un savant. Non content d'avoir répandu une partie de son sang généreux sur les bords de l'Yser, il vient de refuser la chaire de pathologie nerveuse que l'Université de Liège lui présentait sur un plateau. Car, Joachim Dubozet est de plus un modeste, et il préfère de soulager ses concitoyens dans l'obscurité de la campagne aux honneurs que lui aurait valus l'estime incroyable dont il jouit dans les milieux scientifiques et médicaux. Qu'il soit le bienvenu parmi nos vaillantes populations d'Ardenne ! »

De ce moment, la ligne de conduite de Santoupet était toute tracée. Il ne lui restait, comme sa femme se tuait à le lui répéter, que d'enchéris sur les procédés de son confrère : de faire connaître que lui aussi avait reçu d'héroïques blessures, et non seulement sur l'Yser comme Dubozet, mais encore sur l'Oise, la Marne et la Piavé ; qu'au surplus, s'il n'était pas dans une chaire de pathologie nerveuse, c'est qu'il le voulait bien, puisque les Universités de Bruxelles et de Gand avaient sollicité son concours ; et qu'enfin, il ne tenait qu'à lui de présider la Commission Médicale du Bureau de la Société des Nations et de représenter ainsi, à Genève, la Belgique aux côtés de M. Paul Hymans. Mais, il se taisait, le lourdaud. Il continuait d'étudier, d'observer, de réfléchir et de prendre les choses au sérieux. Quand il auscultait un malade, c'était à faire pitié : il réservait son diagnostic, différant de donner un nom au mal et omettant parfois de prescrire une bouteille ou des cachets. D'ailleurs, ainsi que nous avons dit, il avait de moins en moins l'occasion d'ausculter qui que ce soit, vu que les paysans se précipitaient tous chez Dubozet, lequel jamais ne tombait à court de termes médicaux, parlait sans cesse de l'Yser ou de la forêt d'Houthulst, sans se priver, pour autant, d'estamper la clientèle. Seuls les curés, les braconniers et les autres pauvres restaient fidèles à Santoupet.

Telle était donc la situation quand un riche limbourgeois arriva à Houbiémont pour y faire une villégiature. C'était précisément un médecin, le célèbre docteur Auculot. Le lecteur, qui n'a jamais entendu parler d'Auculot et qui estime qu'on n'en sait jamais trop sur les hommes illustres de son pays, ne sera sans doute pas fâché d'avoir quelques renseignements sur cette éminente personnalité médicale. Il joua d'ailleurs, dans la vie du héros de notre histoire, un rôle de véritable amateur, puisque c'est principalement à ses leçons que Santoupet dut de sortir de la purée.

Rigobert Auculot était parti de rien, et, ni à ses parents, ni à ses maîtres, ni à personne, il n'avait d'abord donné le moindre espoir qu'il deviendrait jamais quelque chose. Il ne possédait aucun talent naturel, sauf celui, dont j'ai déjà parlé tantôt, qui consiste à tabler sur la crédulité publique et à faire gober aux hommes ce qu'en définitive ils ne demandent que d'avalier. Au sortir de l'Université, s'étant installé dans une ville importante du Limbourg, il ne réussit

point à y recruter une clientèle, ce que voyant, il se transporta dans un petit village de la même province où il ne lui fut pas malaisé de mystifier tout le monde. Son tour consistait à fermer sa porte une fois par semaine et à y apposer une pancarte où se lisaient les lignes suivantes en flamand : « Le Docteur Auculot informe ses nombreux clients de province qu'il ne peut les recevoir ni aller les visiter le jeudi, vu que, ce jour-là, il doit se rendre à Bruxelles pour donner des consultations à son abondante clientèle de la capitale ». Quand les limbourgeois apprirent qu'ailleurs on faisait cas de leur médecin, ils s'empressèrent de recourir à ses lumières et à ses médicaments. Dès lors, Rigobert Auculot eut fort à faire pour suffire à tous les malades qui s'empressaient chez lui et pour courir où on l'appelait. Il parlait solennellement, riait rarement, évitait de jamais se compromettre, trouvait instantanément le nom, l'origine et le traitement de toutes les maladies et détenait toujours, en sa pharmacie, le remède pour les guérir. Je n'ai pas besoin de dire que, pendant longtemps, il ne mit jamais les pieds à Bruxelles, d'abord à cause de la cherté des billets de chemin de fer, et, ensuite, parce qu'il n'aurait su qu'y faire. Il se contentait de s'enfermer chaque jeudi dans sa chambre pour éviter qu'on ne le vît, et là, de passer de longues heures à fumer des pipes ou à lire les chefs-d'œuvre de la littérature belge d'expression française. Il commençait de s'ennuyer mortellement à cette lecture et d'être ainsi cloîtré un jour sur sept, quand certain jeudi, un banquier bruxellois passa devant sa porte et lut l'affiche dont j'ai donné ci-dessus la traduction. Le banquier souffrait d'une gastralgie dont aucun médecin de la capitale n'avait pu le faire quitter. Il s'informa de l'adresse où il pourrait, à Bruxelles, consulter ce célèbre Auculot. Personne ne put le renseigner. Il écrivit au docteur lui-même qui eut alors l'inspiration de prendre, sur une maison de Bruxelles, une pancarte où il affirmait, le pendar, que, retenu les autres jours de la semaine en province, il pouvait cependant consacrer le jeudi aux Bruxellois souffrant de maladies internes. Le banquier ouvrit la série de ses clients de Bruxelles. D'autres vinrent ensuite en grand nombre. Tant y a qu'à manger ainsi à deux râteliers et à tondre à la fois deux clientèles, le docteur Auculot amassa une jolie fortune qui vient, précisément, de lui ouvrir la porte d'une carrière politique qui n'est pas, Dieu merci ! terminée. Que le lecteur s'attende à entendre parler un jour du ministre Auculot.

Santoupet avait été, lui aussi, de ces pauvres qui disent parfois du mal des riches, mais quand il vit les belles moustaches blanches, le teint fleuri, l'air content et, surtout, la *Minerva* 6 cylindres du confrère Auculot, lui qui allait toujours à bicyclette, il fut stupéfait d'admiration et il demanda avec simplicité comment celui-ci avait fait pour gagner autant d'argent.

— Cela vient, dit Auculot, de l'excellence de ma méthode et de mon travail obstiné.

— Le travail ne m'effraie pas, répondit Santoupet. Pour ce qui est de ma méthode à moi, s'il faut la juger à ses fruits, j'ai lieu de l'estimer défectueuse. Vous devriez m'enseigner la vôtre en m'accompagnant chez un malade. Ce sont des professeurs comme vous qu'on devrait nous donner dans les universités au lieu de ces freluquets à lunettes qui font des livres et ne sont pas fichus de nous enseigner le moyen de gagner de l'argent.

Les gens arrivés refusent rarement de faire connaître leurs bonnes recettes aux débutants dont ils n'ont pas à craindre la concurrence. Auculot accepta donc volontiers de donner une leçon expérimentale à son confrère malchanceux.

De quoi souffrait le malade qu'ils allèrent visiter ensemble, cela ne présente aucun intérêt pour le lecteur.

— Cela n'offre même aucun intérêt pour le médecin, ainsi que, chemin faisant, ne cessait de le répéter le célèbre Auculot. L'essentiel, disait-il est de gratter toujours les gens par où ils se démangent, d'inspirer confiance et espoir jusques aux moribonds, et de ne jamais contredire personne dans les familles.

Pour lui, il fit une entrée solennelle comme ces thaumaturges, chargés de fluide, qui vont faire leur petit miracle.

Le malade expliqua son mal, remontant jusqu'au déluge ; sa femme indiqua ce que le bonhomme avait oublié ; sa jeune fille voulut ensuite réparer les omissions de la mère ; puis, quand tout le monde eut parlé à satiété :

— C'est très juste ! C'est bien ce que je pensais, dit à son tour Auculot en balançant la tête et en lissant sa belle moustache blanche de prêtre orthodoxe. Je vois, je sais, je connais !

Il reprit alors ce qui avait été dit, mettant bout à bout les monologues qu'il avait entendus.

— Et puis, et surtout, continua-t-il en s'adressant au malade, vous avez mangé des pommes ! Voilà ce qu'il ne faut pas oublier ! Ces pommes vous ont tourné sur le cœur, le cœur vous a donné à la tête, et comme la tête est tout dans l'homme, ce mal de tête vous a causé des douleurs de ventre comme vous disiez, vous avez gagné des faiblesses dans les jambes comme l'expliquait votre femme. Or, quand on ne marche pas, il est impossible qu'on ait de l'appétit, n'est-ce pas, Mademoiselle ? Vous prendrez donc une bouteille. Après, vous aurez de ces cachets blancs qui constituent la spécialité de mon éminent confrère Santoupet, et je veux être pendu au premier pommier venu si vous n'êtes pas à moitié guéri dans trois jours.

Inutile d'indiquer, qu'ayant entendu ces explications, le pauvre homme se portait beaucoup mieux. Mais, une chose qui n'avait point échappé à Santoupet, c'est que le malade était, pour ainsi dire, ressuscité au moment où on lui avait révélé qu'il avait mangé des pommes.

— Au nom du ciel, comment avez-vous pu découvrir cette histoire de pommes ? demanda-t-il, plus tard, émerveillé, au docteur Auculot.

— C'est bien simple, répondit celui-ci, j'avais aperçu de vieilles pelures sous le lit. Il faut savoir tirer par là des circonstances.

Santoupet se promit bien de tirer, lui aussi, désormais, parti des circonstances et de ne point laisser perdre d'aussi bons enseignements. Et comme, deux jours après, il allait rendre sa visite mensuelle à un curé retraité qui vivait dans son fauteuil et se plaignait de rhumatismes, il crut reconnaître la dépouille d'un âne dans une peau de bique qui était sous les pieds du vieil impotent.

— Je sais, je vois, je connais, s'écria-t-il comme s'était écrit Auculot.

Et, le doigt tendu vers la carpe : —

— Vous avez mangé de l'âne, Monsieur le curé. Cet âne...

— Ah, morbleu ! non ! assez ! Êtes-vous devenu fou, docteur ? interrompit le vénérable ecclésiastique. Avant que vous ne soyez entré ici, croyez-moi, je vous le jure, il y avait bien dix ans que je n'eusse plus vu un âne !

— ... Un âne ; un âne, nom d'un chien ! Que je suis un

âne, moi, répétait, en retournant, le docteur Santoupet, jamais personne ne m'avait dit une chose pareille. Je dois avoir oublié quelque chose. Il faut que je retourne voir mon confrère Auculot...

OMER ENGLEBERT.



L'assemblée des Nations à Genève Impressions d'audience (1)

I

Tous les monuments publics de la cité du Léman ont arboré, en signe de fête, le pavillon fédéral et le pavillon genevois, tandis que les drapeaux des différents Etats de l'ancien et du nouveau monde désignent le siège des quarante-trois délégations officielles. Sur les deux rives ensoleillées du beau lac et du Rhône, c'est un véritable pavoiement aux fenêtres des plus somptueux hôtels : Bellevue, Beauvillage, Métropole. Genève accueille, pour la quatrième fois, l'Assemblée générale annuelle de la Société des Nations.

Chaque députation comprend trois délégués en titre, qualifiés d'Excellences, avec une escorte plus ou moins nombreuse de juristes, de collaborateurs techniques et de secrétaires. La liste des personnalités constituant les délégations fait récapituler presque tous les noms marquants de l'histoire politique et diplomatique, si tragiquement mouvementée, des divers Etats contemporains durant les dix dernières années. Aux délégations officielles se joignent les représentants de la grande Presse de tous les pays de l'univers, y compris les Etats qui n'appartiennent pas à la Société des Nations, tels que l'Empire allemand, et, plus encore, les Etats-Unis d'Amérique. Bon nombre d'hommes politiques, d'écrivains, de professeurs sont également venus des divers points de l'horizon pour assister à une partie, tout au moins, des travaux de l'Assemblée générale, du Conseil et des grandes Commissions. A côté des professionnels, voici une foule, beaucoup plus considérable encore, de simples curieux, arrivant surtout d'Angleterre et d'Amérique, avec un itinéraire de l'agence Cook, comme ils viendraient pour une représentation théâtrale, une audition musicale, un concours de boxe ou une course de taureaux.

Cette dernière catégorie de spectateurs encombra quelquefois le Palais des Nations de sa curiosité, insuffisamment avertie du caractère exact des problèmes actuels qui touchent à l'organisation juridique internationale. Certaines questions inattendues furent adressées à la Section de Presse et d'Information du Secrétariat général : par exemple, une dame anglaise vint s'enquérir du meilleur dentiste de la ville. Recevant la visite indésirable d'une famille américaine qui arpenta curieusement les différents bureaux et services, le président d'une autre Section du Secrétariat prononça, en anglais, l'observation suivante : « Je dois vous dire que ce n'est pas ici un jardin zoologique ».

L'ouverture de l'Assemblée générale était annoncée pour le lundi 3 septembre. Le dimanche 2 furent célébrés les services religieux pour implorer, sur les travaux de la session, les bénédictions de Dieu. Tandis que la cérémonie protestante s'accomplissait dans la vieille cathédrale Saint-Pierre de Genève, la cérémonie catholique avait lieu dans cette église Notre-Dame, qui fut construite par le cardinal Merillod, puis confisquée par les radicaux genevois et dévolue au schisme vieux-catholique, et qui, plus récemment, fut restituée à sa destination authentique et légitime, dès que brilla sur Genève l'aurore d'une meilleure justice. L'évêque de Lausanne et Genève, Mgr Marius Bes-

(1) Cet article, qui vient de paraître dans les « Études », l'excellente revue des RR. PP. Jésuites, nous a paru tellement intéressante, qu'avec la bienveillante autorisation de son auteur — le R. P. de la Brière est l'obligance même — nous nous empressons de le mettre sous les yeux de l'élite catholique.

son, célébrait l'office pontifical. Le curé-archiprêtre de Notre-Dame, M. Albert Vogt, qui, en raison de ses travaux d'histoire ecclésiastique, fut longtemps un Parisien d'adoption, mit en relief cette vérité que, si elle veut faire œuvre durable, la Société des Nations doit chercher le concours d'une doctrine et d'une force dont l'origine est céleste et divine. L'orateur rappela avec émotion comment Benoît XV avait obstinément porté, au milieu des peuples en armes, le message de paix dont la Société des Nations entreprend la tâche laborieuse et périlleuse d'assurer aujourd'hui la réalisation.

Dans le chœur avait pris place le R. P. Gianfranceschi, professeur de physique à l'Université grégorienne, délégué par le Saint-Siège, sur la demande du Secrétariat général de Genève, pour participer aux travaux de la Commission internationale d'études en vue de la réforme et de l'unification du calendrier. La présence même de ce représentant pontifical prenait la valeur d'un symbole, puisqu'il s'agissait d'une collaboration, encore modeste et restreinte, mais officielle et positive, entre le Saint-Siège de Rome et la Société des Nations. D'autres collaborations plus importantes pourront venir un jour et pourront procurer à l'ordre international un immense bienfait.

L'Assemblée générale tient provisoirement ses réunions annuelles, non pas dans le voisinage immédiat du Palais des Nations, où sont installés les services permanents du Secrétariat, mais de l'autre côté du lac, rive gauche du Rhône, au quartier des Eaux-Vives, dans la salle de la Réformation, vaste hall qui rappelle un peu notre salle Wagram. Le fauteuil présidentiel est, comme à Westminster, abrité par un baldaquin, mais beaucoup moins somptueux. Le bureau de l'Assemblée et les représentants du Secrétariat général prennent place sur l'estrade. La position de la tribune par rapport au président est la même que dans les Chambres du Parlement français. Au pied de l'estrade, face à la tribune et au président, sont distribués les sièges et les tables des quarante-trois délégations, comprenant trois membres chacune. Le placement des nations est opéré selon l'ordre alphabétique. Un critique apparent fait connaître aux spectateurs le nom de chaque délégation. Le public occupe les deux étages des tribunes et même toute la partie de la salle que ne remplissent pas les membres de l'Assemblée.

Une coutume abusive, que les présidents n'ont jamais encore réprimée, autorise ce public à manifester aux orateurs son approbation par des applaudissements. Ce droit devrait être réservé aux seules délégations officielles ; car les applaudissements d'un auditoire de curieux, fortuitement recrutés par les hasards de la distribution des cartes d'entrée, peuvent, en certains cas, modifier la physionomie vraie de la séance, créer des succès factices, et peser à quelque degré sur les délibérations de l'Assemblée générale.

Pour la session de 1923, la présidence fut dévolue à un ancien ministre des Affaires étrangères de l'île de Cuba, M. Cosmé de la Torriente y Perasa, qui, à une très faible majorité, l'emporta sur le chef du département politique de la Confédération helvétique, M. Giuseppe Motta. C'est le bloc espagnol, très puissant dans l'Assemblée, Espagne et Amérique latine, qui a soutenu avec succès la candidature de M. de la Torriente. En outre, cette candidature a obtenu le suffrage de la France et de quelques-uns des Etats favorables à la politique française, parce que M. Motta souhaitait ouvertement que la Société des Nations fût, contrairement à la thèse de notre gouvernement, chargée de régler le problème des réparations allemandes et de l'occupation du bassin de la Ruhr. M. de la Torriente s'était bien gardé de prendre parti dans ce litige particulièrement délicat et irritant. La personnalité du président actuel de l'Assemblée générale est éminemment digne de respect et de sympathie, mais ne jouit pas d'un prestige très particulier. De plus, M. de la Torriente ne parle que péniblement la langue française et ne possède qu'un organe assez faible : ce ne sont pas là des conditions heureuses pour l'exercice du rôle de président.

A vrai dire, l'Assemblée est généralement débonnaire. Elle ignore les contestations tumultueuses. Nous n'y avons pas entendu même une seule interruption. Remarquable contraste avec certaines assemblées parlementaires de notre connaissance. D'ailleurs, la difficulté de se faire comprendre constituerait par elle-même un obstacle aux dialogues trop rapides. Les deux langues officielles sont le français et l'anglais. Après chaque intervention, un interprète traduit intégralement, du français en anglais, ou de l'anglais en français, le discours de l'orateur. La discussion en est quelque peu ralentie et alourdie.

Beaucoup de discours étant médiocrement élocutifs, l'Assemblée est, à son tour, médiocrement attentive. Comme dans tous les Parlements du monde, les délégués ouvrent leur courrier, prennent con-

naissance de rapports et mémoires dactylographiés, lisent des journaux, font la conversation. Il n'est pas rare que le bourdonnement grandissant des causeries couvre littéralement la voix de l'orateur. Alors, la clochette retentit, le président réclame le silence, l'interprète crie : *Order!* — et, pour quelque temps, le bruit des conversations revient à un diapason plus discret. — Mais tout le monde devient sage et silencieux quand s'offre l'occasion d'une manifestation plus importante, plus significative, ou quand un *ténor* prend possession de la tribune.

II

Le lundi 10 septembre, le président donne la parole à la Commission chargée d'examiner la requête de l'Etat libre d'Irlande, qui demande à entrer dans la Société des Nations. Le vice-président de la Commission expose en quelques mots que toutes les conditions exigées par le Pacte de Versailles pour qu'un corps politique soit admis dans la Société des Nations sont indiscutablement réunies par l'Etat libre d'Irlande, sans qu'aucune objection sérieuse puisse être alléguée à l'encontre. La Commission est donc unanimement favorable. En conséquence, le président décide que l'Assemblée va statuer sans aucun délai. On va procéder à l'appel nominal de chaque pays. Un membre de la délégation correspondante devra répondre *oui* ou *non*, *yes* ou *no*. L'admission aura lieu si le vote affirmatif réunit une majorité des deux tiers.

Voici l'appel nominal qui commence : Afrique du Sud, Albanie, Autriche, Belgique, Brésil... La réponse est uniformément : *yes* ou *oui*. — Empire Britannique ! — *Yes*, répond placidement le très honorable Edward Wood, ministre de l'Instruction publique. Un peu plus tard : France ! — *Oui*, répond d'une voix claire M. Henry de Jouvenel, sénateur. — Un peu plus tard encore : Italie ! — *Oui*, clame d'un ton allègre le jeune ministre fasciste, M. Giurati. — Quand on arrive à la Roumanie, le *oui* est prononcé par la poëtesse de la renaissance nationale, M^{lle} Hélène Vacaresco, à laquelle ses collègues de la même délégation tiennent à réserver cet honneur. — Enfin, arrive le quarante-troisième appel : Vénézuéla ! Réponse : *oui*. M. de la Torriente proclame alors que l'Etat libre d'Irlande est admis, par un vote unanime, dans la Société des Nations. La délégation irlandaise est conviée à venir prendre séance immédiatement, et son président aura aussitôt la parole. Une longue tempête de bravos se déchaîne dans la salle et dans les tribunes, et salue avec enthousiasme l'apparition du président Cosgrave, suivi de MM. Mac-Neill, Fitzgerald, Mac Swiney et Grattan Esmonde. Les yeux de plusieurs se tournent avec curiosité vers le banc de la délégation britannique : calmes et corrects, les Anglais applaudissent ; M. Edward Wood frappe consciencieusement, persévéramment de la main son pupitre, et, comme ministre de Sa Majesté, prend part au triomphe de l'Irlande autonome, loyale envers l'Empire.

Le président du Conseil exécutif de l'Etat libre est à la tribune. Figure étonnamment jeune, toute rasée, cheveux d'un blond ardent, tenue impeccable, mise élégante, M. Cosgrave s'acquittera de sa tâche avec une distinction et une dignité parfaites. Il s'incline devant le président, puis devant l'Assemblée. D'un ton grave, ému, il prononce, en langue gaélique, ces paroles mémorables, dont le traducteur va ensuite faire connaître la signification aux auditeurs :

Au nom de la Divinité, à cette Assemblée de la Société des Nations longue vie et prospérité.

... Nous sommes venus pour faire savoir que l'Etat libre d'Irlande désire devenir membre de la Société des Nations et participer aux importants travaux de la Ligue.

Vous avez répondu d'une manière unanime et favorable à cette demande, et nous avons trouvé parmi vous des sentiments de bienvenue et de générosité.

Nous vous remercions ; et nous prions que la paix et l'amitié soient durables entre nous.

L'orateur continue en langue anglaise. Il dit ce que l'Irlande autonome espère de la Société des Nations ; ce qu'elle espère lui apporter aussi. Une discrète allusion au passé douloureux permet d'ajouter que, désormais, l'Irlande ne se connaît plus d'ennemi. Un hommage délicat et opportun est rendu au grand Irlandais, saint Colmban, dont on célèbre aujourd'hui le treizième centenaire. M. Cosgrave cite un proverbe d'Irlande : *Tout début est modeste* ; il le paraphrase en

ajoutant : « Notre histoire et notre instinct le plus profond nous empêchent de penser que des échecs temporaires et même répétés puissent enlever à un effort juste et tenace la certitude du succès ».

Dans la bouche du représentant officiel de la nation irlandaise, pareil langage prenait une incontestable grandeur. L'adhésion enthousiaste des délégués de quarante-trois autres nations de l'univers apportait un hommage significatif à la longue persévérance de l'Irlande et à ses destinées bénies de Dieu.

* * *

Une heureuse et utile réussite de la Société des Nations fut commémorée aux séances du 11 et du 12 septembre : la reconstitution économique de l'Autriche. Ici, nous ne sommes plus dans les nobles désirs et les perspectives généreuses, mais dans le positif, dans le réel. Il s'agit d'un Etat qu'un traité absurde avait placé dans une condition contre nature et conduit à une situation économique véritablement désastreuse, désespérée, sans exemple dans l'histoire. Grâce à la collaboration internationale de huit États européens, collaboration rendue possible par l'existence de la Société des Nations et accomplie par les organismes techniques dont le centre est à Genève, des conditions et garanties nouvelles ont été créées, fournissant à l'Autriche les moyens de relèvement qu'elle n'aurait jamais pu trouver en elle-même et exploiter par ses seules forces. Le secours procuré ne consiste pas, d'ailleurs, dans une « aumône » ayant pour but de faire face, temporairement, aux besoins les plus impérieux de la consommation nationale, mais dans une *garantie financière* rétablissant la confiance morale et le crédit public, favorisant le rapatriement des capitaux, stabilisant le cours du change, permettant d'accomplir avec succès les réformes urgentes, et facilitant, avec l'aide du capital étranger, la création d'entreprises sérieuses et productives. Tous les témoignages concordent pour reconnaître que des résultats considérables ont été obtenus en une seule année d'efforts, et que le relèvement économique de l'Autriche est en voie de se réaliser dans toute la mesure correspondant aux ressources naturelles et aux conditions géographiques du nouvel Etat.

En cette affaire, un mérite de premier ordre appartient au gouvernement autrichien et à son chef actuel, Mgr Seipel, qui a illustré, une fois de plus, la mémorable parole d'un ministre français de la Restauration, le baron Louis : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ». Mais, si Mgr Seipel a fait de bonne politique, les représentants de la Société des Nations lui ont fait de bonnes finances, et les deux éléments, conditionnés l'un par l'autre, étaient également indispensables à l'œuvre commune. Le Comité financier du Secrétariat de Genève, dirigé par un spécialiste de valeur, M. Benoît Léon-Dufour, a su accomplir une tâche de merveilleuse habileté dans une gestion étrangement épineuse. En outre, le commissaire général de la Société des Nations à Vienne, un bourgmestre hollandais, M. Zimmerman (avec une seule *n* !), a travaillé sur place avec un dévouement absolu, prenant sur lui les mesures salutaires, indispensables, mais parfois odieuses, que le gouvernement national ne pourrait assumer impunément. Le grand principe du *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* est quelque peu sacrifié, mais le salut du peuple est efficacement procuré selon l'exigence du bien public et social. On n'a pas eu tort de découvrir une analogie entre la mission actuelle du bourgmestre Zimmerman à Vienne et le rôle des *podestats* du quinzième siècle dans les cités italiennes. L'histoire a de tels recomencements.

L'Assemblée de Genève a entendu le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Gustave Ador, résumer l'œuvre accomplie pour la restauration économique de l'Autriche, puis M. le comte Albert Mensdorff-Pouilly-Dietrichstein, un diplomate de l'ancien régime, exprimer la gratitude de la nation autrichienne avec une délicatesse pleine de tact et de dignité.

Les représentants de l'Afrique du Sud, de la Pologne, de la France, de l'Empire britannique, de l'Italie, de la Yougo-Slavie vinrent, à leur tour, commenter cet heureux événement. M. Hanotaux apporta certaines suggestions pratiques et judicieuses. Mais on aurait pu supprimer sans inconvénient à peu près tous les autres discours concernant la question d'Autriche et prononcés après les remerciements du comte Mensdorff. Les Français eurent, en cette circonstance, l'amertume de remarquer le contraste significatif entre les maigres applaudissements qui accueillirent M. Hanotaux à la tribune et les tonnerres de bravos qui saluèrent Lord Robert Cecil, bravos prolongés dans la

salle et bravos plus bruyants encore dans les tribunes, où les Anglo-Saxons disposaient, semble-t-il, d'une *claque* puissamment organisée.

* * *

On serait dans l'erreur en croyant que le débat sur l'œuvre du Conseil depuis une année, sorte d'interpellation sur la politique générale, ait exclusivement consisté en des congratulations. Il y eut aussi des doléances. La Société des Nations entendit d'assez vertes critiques sur les déceptions qu'elle donne aux peuples qui eurent une confiance exagérée dans l'efficacité ou dans l'ampleur de son action. Mentionnons, à cet égard, les discours du prince persan Mirza Arfaed-Dovlehi, de M. Christo Kalloff, délégué de la Bulgarie, de M. Venceslas Sidzikauskas, délégué de la Lithuanie, de M. Rafaël-Woldemar Erich, délégué de la Finlande.

Les interventions de M. le jonkheer Loudon, ancien ministre des Affaires étrangères, délégué des Pays-Bas, méritent d'être particulièrement signalées. Grand, mince, distingué, d'allures aristocratiques, d'une netteté exceptionnelle de langage et de pensée, M. Loudon excelle à mettre en plein relief les difficultés ou les incohérences d'un projet, d'une situation, tout en parlant le plus sérieusement du monde et en déclarant qu'il n'a aucune objection à formuler, mais demande simplement des éclaircissements pour mieux comprendre. Après l'avoir entendu parler, à l'Assemblée, au sujet de l'absence de ratification qui invalide tous les amendements votés, jusqu'à ce jour, au Pacte de Versailles, et après l'avoir entendu soulevé, à la Commission du Désarmement, chacune des plus insolubles antinomies que d'autres avaient voulu estomper, on se demande si l'on n'a pas l'honneur de contempler un éminent pince-sans-rire de la haute diplomatie.

Du point de vue de l'art oratoire, le grand succès de la discussion générale fut pour le chef de la délégation hellénique, M. Nicolas Politis. Lorsqu'il parut à la tribune, le 13 septembre, un vif mouvement de curiosité se produisit sur tous les bancs. Le litige gréco-italien, le problème de Coriou, était présent à tous les esprits et surexcitait universellement les passions. L'Assemblée se faisait violence pour obtempérer aux conseils de la prudence politique et taire une question réservée à la sagesse du Conseil. Chacun craignait ou espérait que le représentant de la Grèce ne pourrait se garder d'enfreindre la consigne, et, par quelque déclaration ou allusion bien sentie, allumerait un incendie, ferait éclater un scandale. De fait, rien de pareil ne se produisit. Mais le délégué hellénique, tout en gardant la correction la plus scrupuleuse, la plus raffinée, trouva moyen d'attirer à lui-même et à son pays un succès de chaude sympathie, qui profita moralement, avec une efficacité certaine, à la cause de la Grèce dans le litige en cours. M. Politis couvrait de fleurs la Société des Nations, la remerciait des secours considérables procurés par elle, en matière d'assistance financière et d'organisation d'hygiène, aux innombrables réfugiés d'Asie-Mineure, accueillis l'an dernier sur le territoire hellénique. Bien que le rôle du haut commissaire, docteur Nansen, eût donné lieu à des critiques, surtout à cause de l'élévation des frais de gestion, M. Politis félicitait chaleureusement la Société des Nations d'avoir eu un messager aussi exemplaire que l'illustre explorateur norvégien, — qui était précisément, à Genève, le grand défenseur de la cause grecque contre l'Italiens dans les couloirs du Conseil et de l'Assemblée. — Pas un mot n'était dit du conflit gréco-italien, mais c'était à la Grèce et à ses avocats dans le présent litige que s'adressait l'explosion enthousiaste des bravos de l'auditoire. En écoutant ce petit homme noir, à lunettes, au regard vif et décidé, s'exprimant avec une merveilleuse dextérité de langage, faisant comprendre à chacun les choses mêmes qu'il ne disait pas, sachant calculer ses effets et nuancer le moindre de ses dires, on reconnaissait que le divin Homère, en dépeignant le personnage d'Ulysse, incarnation de l'habileté subtile et astucieuse du peuple grec, avait créé un type d'une vérité immortelle.

Ne quittons pas l'Assemblée générale sans rappeler un hommage éloquent qui fut rendu, le 12 septembre, à la vertu pacificatrice de l'Évangile et de l'Église par le délégué chilien, M. Augustin Edwards, ministre plénipotentiaire à Londres et frère de M^{me} la duchesse des Cars. L'orateur faisait un tableau, que d'aucuns trouveront, d'ailleurs, un peu idyllique, de l'esprit pacifique des peuples d'Amérique latine, de leur modération en matière d'armements, de leur tendance à résoudre les conflits internationaux par voie d'arbitrage. Il évoqua notamment l'arbitrage qui mit un terme au litige survenu entre l'Argentine et le Chili : conflit qui avait paru rendre imminent l'appel aux armes. Le mémorial de cette pacification heureuse fut la géante statue du

Christ érigée au sommet de la Cordillère des Andes, par souscription des femmes argentines et chiliennes. « L'auguste et divine image étend ses bras au-dessus des terres fertiles et riantes qui descendent vers les deux océans, le Pacifique et l'Atlantique, pour bénir sans cesse, à travers les temps, le triomphe de la paix par l'arbitrage. Et, au bas de ce monument, l'inscription suivante traduit la pensée majestueuse et éternelle : *Puissent ces montagnes, s'écrouler plutôt que de voir une guerre fratricide !* » A deux reprises, les applaudissements unanimes de l'Assemblée, où se coudoyaient les représentants des peuples latins,

des peuples anglo-saxons, des peuples slaves, des peuples asiatiques, *ex omnibus gentibus et tribubus et populis et linguis*, saluèrent cet hommage d'un chrétien au Roi immortel des siècles qui veut apporter à toutes les nations, comme à toutes les âmes, le bienfait céleste de la paix de Dieu. (1)

YVES DE LA BRIÈRE, S. J.

(1) La deuxième partie paraîtra dans notre prochain numéro.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La victoire de Pie X

On sait que depuis sa mort, l'étoile de Pie X n'a cessé de monter à l'horizon, que sa réputation de sainteté n'a cessé de grandir, que le peuple romain entoure sa tombe d'une constante vénération, que les guérisons miraculeuses attribuées, de son vivant déjà, à son intercession se sont multipliées, enfin que l'épiscopat catholique est en instances auprès du Saint-Siège, pour obtenir la béatification du Pape de la communion des enfants, de la fière résistance au jacobinisme français, de la codification du Droit canon, de la condamnation du modernisme.

Tout fait espérer, pour un avenir prochain, le triomphe de celui qui a sauvé l'Église du plus grave péril qu'elle ait connu, qui a su fermer d'une main vaillante, héroïque, la plaie la plus envenimée, la plus dangereuse. Il nous semble opportun, à l'occasion du vingtième anniversaire du jour où il ceignit la tiare (4-9 août 1903), de rappeler la grande victoire qui immortalisa son règne.

Quoi que prétendent aujourd'hui des esprits trop complaisants, c'est bel et bien un monstrueux complot qui fut ourdi, il y a vingt-cinq ans, au sein même de l'Église, par quelques superbes novateurs. Le Pape l'a affirmé, malgré les dénégations intéressées. Imbus jusqu'aux moelles du relativisme de Kant, de l'évolutionnisme de Spencer, de la philosophie du devenir de Hegel, ils n'hésitèrent pas à soumettre le dogme chrétien lui-même à l'action dissolvante de tous ces systèmes. Ils aboutissaient, en définitive, aux dernières extrémités du rationalisme, puisque leur prétention revenait à faire de la raison sa règle souveraine à elle-même et l'unique mesure du vrai. Le rêve insensé qu'ils caressaient était d'inoculer ce poison du rationalisme radical et mystique dans les veines du catholicisme romain !

S'affublant d'une terminologie équivoque comme d'un manteau de conspirateur, enveloppant leurs secrètes pensées dans des formules perfides, cherchant à éblouir les simples par ces mots magiques d'évolution et de progrès, ils s'ingéniaient à engourdir la conscience chrétienne et à la faire glisser insensiblement, sans heurt et sans secousse, dans la plus complète apostasie.

A les entendre, ils ne se réclamaient que d'un sage progressisme, ils essayaient d'adapter le christianisme traditionnel à la mentalité moderne ; en réalité, ces bons apôtres avaient résolu de le reconstruire sur des bases nouvelles, ils organisaient cette religion anarchique : une Église sans infaillibilité, un Christ de l'histoire, opposé au Christ de la foi, sans divinité, un Dieu sans personnalité.

L'humanité entière leur eût été redevable de cette transformation et les noms de Loisy, de Tyrrel, de Wahrmund, de Schell auraient été

associés dans le Temple de la Mémoire à ceux des grands initiateurs religieux : Moïse, Bouddha, Confucius.

Fait inouï, dont on ne retrouvera pas l'équivalent dans l'histoire des hérésies, pas même dans celle du jansénisme, qui fut cependant l'erreur la plus couteuse, les chefs du modernisme maintenaient, dans leurs écrits publics, toute la façade extérieure de l'édifice religieux dont ils s'acharnaient à saper les bases avec une astuce machiavélique. Ils conservaient le vocabulaire traditionnel : révélation, foi, surnaturel, miracle, dogme, rites, sacrements, mais, gardant les mots, ils supprimaient les choses, ils vidaient les mots de leur contenu et y versaient traitreusement le venin du rationalisme kantiste.

En vain, Brunetière les sommait de sortir de l'Église dont ils répudiaient la foi : « Rationalistes, leur disait-il, athées, libres-penseurs, soyez-le, si vous voulez, et si vous croyez devoir l'être, mais soyez-le franchement, ouvertement. » Ils ne sortaient pas. Renan, plus loyal, l'avait fait. MARCEL HÉBERT avait passé au camp ennemi dès 1901, bien qu'il ne prit l'habit laïque qu'en 1903, HOUTIN l'avait suivi par son adhésion au Congrès du protestantisme libéral de Genève. Mais les autres dévoyés prétendaient rester dans l'Église pour la réformer.

Fausseurs de la foi, corrupteurs de la doctrine, ils n'en revendiquaient pas moins, et avec une ombrageuse susceptibilité, le brevet de la plus pure orthodoxie, allant jusqu'à couvrir d'injures les théologiens assez perspicaces pour évaluer la mèche et traverser leurs tortueuses machinations. Chose étrange ! hypnotisés, aurait-on dit, par l'appareil scientifique dont ils revêtaient leurs élucubrations, il se rencontraient des écrivains catholiques pour cautionner leur bonne foi et leur servir de garde-corps contre les attaques de quelques vaillants bien avisés.

Et le mal se répandait de plus en plus sous le couvert des plus fallacieuses théories, menaçant d'infecter, par sa rapide contagion, une partie notable du jeune clergé de France, d'Allemagne, et d'Italie. On s'enorgueillissait d'être moderniste.

Rome se taisait ou se bornait à des directions dépourvues de sanction. Les rênes flottaient un peu, reconnaît le très circonspect P. de Grandmaison lui-même (*Études*, 20 septembre), dans les mains défaillantes du pontife octogénaire qu'était Léon XIII, et les modernistes s'enhardissaient. Rome ne pouvait croire, sans doute, à tant d'audace jointe à tant d'astuce.

Enfin, Pie X apparut. Il voulut lire lui-même les ouvrages de Loisy et des autres pionniers de la nouvelle hérésie, farrago de toutes les hérésies, il eut tôt fait de percevoir à jour la tactique des novateurs, il eut l'intuition nette et profonde de l'épouvantable trahison de quelques prêtres égarés qui, ne croyant plus ni à l'Église, ni à la Révélation, ni à Dieu, restaient dans l'Église pour la corrompre et y fomenter insidieusement la pénétration de leurs mensongères doctrines.

Celui que l'on appelait avec un superbe haussement d'épaules « le petit curé de campagne », découvrit les fils de la vaste conspira-

tion qui enveloppait la catholicité dans un immense réseau d'intrigues. Celui qu'un célèbre faiseur de mots appelait le Gondolier de Venise, habile à manier la gaffe, fut le pilote sauveur de la barque de Pierre et jeta la gaffe de sauvetage.

D'une main énergique, Pie X arracha le masque aux modernistes, sans crainte ni tergiversation, il stigmatisait leurs principales erreurs le 3 juillet 1907, il les foudroyait le 7 septembre de la même année par son immortelle Encyclique *Pascendi* ; il imposait le serment anti-moderniste, il prenait toutes les mesures propres à éliminer de l'Église le subtil poison qui cherchait à l'envahir dans toutes ses artères.

Avec quelle stupeur le monde entendit le Pape jeter à la face des conspirateurs ces redoutables paroles :

« Ce n'est pas du dehors, c'est du dedans qu'ils trament la ruine de l'Église ; le danger est aujourd'hui aux entrailles mêmes et aux veines de l'Église... Ce n'est pas aux rameaux qu'ils ont mis la cognée, mais à la racine même de l'arbre. Amalgamant en eux le rationaliste et le catholique, ils le font avec un tel raffinement d'habileté qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis... »

« Ils ne courbent un instant la tête que pour la relever plus orgueilleuse. S'il n'était question que d'eux seuls, nous pourrions peut-être dissimuler, mais c'est la religion catholique, sa sécurité qui sont en jeu. Trêve au silence qui désormais serait un crime. Il est temps de lever le masque à ces hommes et de les montrer à l'Église universelle tels qu'ils sont ».

Ah ! « le curé de campagne » avait vu plus loin que les habiles. Dans la nuit, le coq de Pierre avait chanté haut et clair. Toutes les trames étaient déchirées, toutes les embûches découvertes, toutes les perfidies mises à nu, et s'échappant à plein vol des entortillements de la plus protéiforme des erreurs, l'éternelle Vérité se montra devant tous dans sa radieuse et toujours nouvelle beauté.

Pie X fut le Pape de la clarté. Sur ce modernisme captieux, alambiqué, quintessencié, emmêlé, emberlificoté d'immanentisme, d'agnosticisme, d'évolutionnisme, complexe de toutes les hérésies, Pie X dirigea le faisceau lumineux d'une admirable synthèse, il soumit le mal à une cure de soleil et d'embée toutes les équivoques furent dissipées, toutes les cavillations déjouées, tous les intrigants, tous les ténébreux, tous les pécheurs en eau trouble acculés à la nécessité de se prononcer entre le *oui* et le *non*. Le Pape fit sortir des ombres où ils se dissimulaient, ces vilains hiboux qui se croyaient des aigles !

Un an s'était à peine écoulé depuis ce mémorable événement où l'on vit la droiture triompher de la ruse, et déjà la clairvoyance du Pontife fut magnifiquement vengée par des révélations providentielles. Les coupables avouaient. La banqueroute du modernisme éclatait à tous les yeux. Par une aberration d'orgueil que seule la justice divine peut expliquer, tous ces fiers-à-bras de l'hérésie, poussés par je ne sais quelle inspiration, s'empressèrent de justifier l'Encyclique par les plus déshonorantes déclarations. Loisy publiait *Quelques lettres sur ces questions actuelles et sur des événements récents*, et, dans cette espèce d'autobiographie, le triste apostat fait remonter la crise de sa foi à l'époque de son séminaire et fournit la preuve qu'il l'avait totalement perdue bien avant 1894. Et c'est cet homme loyal qui, pour séduire les simples, avait toujours protesté qu'il acceptait tous les dogmes, ces dogmes « dont la caducité, écrit-il dans une lettre, lui est apparue depuis plus de vingt ans » ! Dans maints autres passages de ses *Lettres*, Loisy fait ouvertement profession de panthéisme, donnant ainsi carrément raison à Pie X qui montrait dans cette folie l'aboutissement logique du modernisme.

Comme le triste solitaire de Ceffonds, Wahrmond, en Autriche, se démasquait par deux brochures qui le couvrirent de discrédit et de ridicule. Schell, en Allemagne, par une publication posthume, faisait rougir de lui ses meilleurs amis. Tyrrel, en Angleterre, se disqualifiait en se reconnaissant l'auteur de ces odieuses brochures clandestines qui, sous le pseudonyme d'Hilaire Bourdon, livraient un enseignement ésotérique, dépourvu d'artifices, celui-là, et dévoilaient avec une cynique crudité la tactique des réformateurs : rester dans l'Église sans croire à ses dogmes pour substituer en fraude le relativisme fléant de Kant à la foi robuste du Christ.

Il me souvient très bien de ce stupéfiant spectacle : tous ces comédiens de l'orthodoxie poussant sur l'heure des clameurs indignées contre le Pape qui les accusait de tramer la ruine de la foi, mais convaincus de fourberie par leurs propres affirmations que personne ne leur demandait ! Jusqu'alors devant la galerie, ils faisaient sonner

bien haut le respect de la religion, quitte à distribuer sous le manteau aux initiés des pamphlets outrageusement impies, mais la justice immanente les forçait ensuite à en reconnaître l'ignominieuse paternité devant la barre de l'opinion et à justifier ainsi les condamnations pontificales avec la législation d'exceptionnelle sévérité édictée contre eux par l'Encyclique *Pascendi*.

L'affaire Turmel, qui eut un retentissement énorme, fit éclater la foudre sur la secte par la découverte de l'odieuse imposture qui consistait, pour donner le change à l'autorité et en imposer au public, à multiplier les signataires de paille, nombreux avatars d'un seul et unique personnage. Une fois de plus, les superbes furent abaissés et l'humilité exaltée, les sectaires burent la honte et Pie X fut glorifié.

Par ce grand Pape qui, demain, s'appellera le saint Pie X, le glissement à l'abîme fut enrayé, l'erreur moderniste réprouvée sous toutes ses faces, reconnue et dénoncée « sous ses masques les mieux attachés », sa malversation nettement signalée en philosophie, en théologie, en exégèse, dans l'histoire, la critique, l'apologétique.

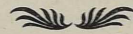
Le leitmotiv de toute la symphonie moderniste fut clairement dégagé, et il apparut alors, dépouillé de ses arpegges, une rare ineptie. C'était donc cela, la grande trouvaille : les dogmes n'ont pas été révélés par Dieu, ils ont été fabriqués de toutes pièces, la conscience populaire les avait spontanément élaborés et les théologiens, insignes faussaires, les avaient fait entrer, tantôt subrepticement, tantôt par effraction, jusque dans la Bible et les écrits des Pères.

Une fois nettement articulée par l'infailible magistère, cette folle chanson fut universellement sifflée. L'hypocrite perversion de la vérité fut magistralement redressée. Le poison fut vomé.

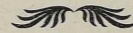
Ce sera l'éternel honneur de Pie X d'avoir dit si clairement les choses que « qui l'entendra, les oreilles lui en tinteront ».

Quand le Pape magnanime qui eut le génie de la sainteté s'étendit sur son lit de mort, frappé au cœur par la grande guerre dont l'imminence le hantait depuis longtemps, il put se rendre cette justice qu'il avait sauvé la foi et l'Église.

J. SCHYRGENS.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.



“ Principes de Morale sociale „ (1)

Nous avons signalé déjà à plusieurs reprises les publications faisant partie de la collection nouvelle « *Les Archives du Manuel social* », et tout particulièrement le premier fascicule consacré par le R. Père Vermeersch aux principes de morale sociale. Le développement du même sujet est continué dans la présente livraison.

Le titre à lui seul indique l'importance du sujet traité par l'éminent professeur de l'Université grégorienne.

Quant à la manière de l'écrivain, elle est bien connue et hautement appréciée de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de morale et de sociologie. Le R. Père Vermeersch excelle à ramasser sa pensée en formules claires, précises, sobres d'images, fortement frappées, qui lui donnent tout son relief. Il manie avec une aisance incomparable l'instrument de la définition et de la distinction ; il suit sans fatigue, avec complaisance même, les grands scolastiques à travers leurs spéculations parfois subtiles.

(1) *Principes de Morale sociale*, par A. VERMEERSCH, S. J. II. *Les bases sociales : la religion, la famille, la propriété* (5^{me} livraison des « Archives du Manuel social »). — Bruxelles, Dewit ; Louvain, Uyst-pruyt. — Prix : 3,50 francs.

Un exemple frappant de cette maîtrise dans l'art de la distinction nous est fourni par les développements que l'auteur consacre à la question du fondement du droit de propriété. Sa pensée s'énonce dans la thèse suivante : « L'appropriation, pour des usages actuels, des objets ou des biens non encore possédés est de droit strictement naturel. — Le droit de propriété privée sur les autres biens n'est ni une institution purement naturelle, ni une institution purement positive ; c'est une institution mixte, relevant du droit des gens ». Il explique ainsi cette dénomination « droit des gens » qui a donné lieu à tant d'interprétations diverses au cours de l'histoire : « Tout en différenciant du droit naturel, les créations du droit des gens n'exigent pas une institution spéciale ; elles se font tout naturellement et sont de même acceptées ».

« Ce qui relève du droit des gens, dit encore le même saint Docteur (S^t Thomas), est naturel d'une certaine manière. » Aussi a-t-on pu, aujourd'hui, ranger ce droit des gens dans un droit naturel plus ample-ment compris. »

Le savant auteur n'est pas moins précis quand il s'agit de l'aspect individuel et de l'aspect social de la propriété. « Des deux points de vue à la fois, écrit-il, la nature réclame l'institution de la propriété privée. Elle la réclame du point de vue individuel (ou plutôt privé, puisqu'il s'étend à la famille), par tous les quasi-instincts de précaution, de prévoyance et de progrès, pour soi-même et les siens ; elle la réclame du point de vue social, pour faire agir l'intérêt personnel comme stimulant d'activité et d'économie. »

Ainsi encore, quand il parle de la fonction de la propriété, il dit très justement, en deux mots, que la propriété a une fonction sociale, qu'elle n'est pas une fonction sociale.

Les limites du droit de propriété privée, la question de la nationalisation et de la socialisation sont traitées avec la même lucidité. Les principes sont posés, fermes et nets, l'auteur laissant à l'économie politique le soin de discuter l'opportunité, la nature, des mesures d'application.

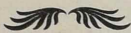
Sans être aussi développées, les deux premières parties de l'opuscule, consacrées, la première à la religion, la seconde à la famille, sont remarquables : elles présentent une suite de vues synthétiques sur le rôle social rempli par la religion et par la famille. Il y a dans ces quelques pages toute une armature sur laquelle professeurs et conférenciers pourraient draper leurs argumentations. Les phrases lapidaires, les raccourcis d'idées y abondent.

Exemples : « Les auteurs qui font de la famille un intermédiaire indispensable entre le particulier et la société publique en veulent à la Révolution française, qui, dans l'homme dont elle proclamait les droits, n'a vu qu'un être absolu sans relations sociales ; à la philosophie qui a représenté chaque homme comme une individualité autonome ; ils s'en prennent aux empiétements d'un État incapable de remplir sa propre mission à force d'usurper les tâches de la famille et des particuliers ; ils condamnent ces lois qui, au nom d'une autonomie ou d'indépendance mensongère, affaiblissent le lien conjugal jusqu'à le dénaturer ».

Après avoir rappelé l'excellence du mariage tel que l'entend le christianisme, avec ses grandes lois de fécondité, de fidélité, d'indissolubilité, il écrit : « la corruption moderne y oppose un mariage de conception nouvelle, vraie caricature de la famille telle que la veut Dieu, même comme auteur de la nature. Préparé sans vertu préalable, conclu par intérêt ou par passion, ce mariage unit deux êtres en appétit de jouissance, qui, se plaçant au-dessus des lois morales, règlent, sans rien sacrifier, sur leurs convenances le nombre et la date des naissances et ménagent à l'intolérance de l'épreuve ou à l'inconstance de la passion l'issue facile du divorce. Ainsi compris, le mariage n'est plus qu'un dévergondage à deux qui, loin de tremper les caractères, les amollit ; loin d'augmenter la générosité, développe l'égoïsme ; loin de perpétuer la race, la mène vers l'extinction ».

Ces quelques lignes suffiront, pensons-nous, à donner aux lecteurs de la *Revue*, la conviction que la nouvelle brochure du Rév. Père Vermeersch mérite, non seulement d'être lue, mais d'être étudiée, d'être méditée.

GEORGES LEGRAND.



ROUMANIE

Fascisme roumain

A titre documentaire cet exposé du programme du fascisme roumain par l'un de ses chefs, M. Titus Vîfor :

« Dans l'Europe d'après-guerre, après quelques moments d'anarchie morale, les peuples, guidés par un esprit de conservation qui leur est naturel, se sont redressés. Il y a actuellement une formidable poussée nationaliste, poussée qui tend à instaurer l'ordre national, seul compatible avec la civilisation, partout où les misères et les égarements de la guerre l'ont ébranlé. Si cette poussée est plus forte en Orient, c'est que les peuples, là-bas, étant voisins de la Russie (où un soi-disant ordre international est établi), ont réagi plus vigoureusement, ayant été plus vigoureusement frappés par la ruine, la misère et l'anarchie que ce système social a provoquées. Voilà pourquoi, tour à tour, Turquie, Grèce, Bulgarie, Autriche, revêtent la forme de gouvernement nationaliste (ou fasciste). En dehors de cela, il y a en Serbie, Pologne, Finlande, Lettonie, Roumanie, des tendances nationalistes très fortes, qui tôt ou tard finiront par triompher. C'est l'instinct de conservation de ces peuples qui triomphera avec ces tendances.

« ... Le mouvement fasciste s'est formé, ayant comme but principal le relèvement économique des masses roumaines qui, dans le pays le plus riche de l'Europe, y sont les plus pauvres.

« Commerce, industrie, mines, forêts, presque toutes les richesses du pays se trouvent dans les mains d'une catégorie d'étrangers (les Levantins) qui exploitent farouchement le peuple. Le fascisme roumain a donc, en dehors de ses tendances nationalistes, un fondement économique. Mais il lutte également contre les politiciens et la haute bureaucratie, qui sont les associés naturels et les instruments aveugles des dits Levantins.

« Un grand poète roumain, Goga, a caractérisé la misère des masses roumaines dans la fameuse strophe : « Nos montagnes sont pleines d'or, et nous sommes réduits à la misère ». Sont donc les pauvres, le gros peuple roumain, qui en est notre partisan. Et pauvres, en Roumanie, sont la plupart des employés, des ouvriers, des étudiants et des paysans. Tout ce qui est jeunesse consciente, tous ceux qui ont fait la guerre, anciens démobilisés et volontaires de la guerre sympathisant avec nous. Ces hommes se disent : où va la Roumanie ? Pourquoi avons-nous fait la guerre ? A quoi bon tous les sacrifices, si les politiciens gâtent notre victoire, si nous perdons l'essentiel de la guerre, la paix.

« En effet, nous n'avons plus la paix depuis quelques ans.

« La Roumanie est le théâtre d'une formidable invasion pacifique : sans précédent dans notre histoire. Environ deux millions et demi de Levantins (c'est-à-dire des Orientaux) : Grecs, Arméniens, Juifs, Ukrainiens, toute la *Smala* du Levant et de l'Ukraine ont envahi le pays, et l'invasion continue, sous l'œil bienveillant des politiciens et de certains bureaucrates. Or, plus l'invasion s'accroît, plus tout renchérit, plus la spéculation devient terrible, la désorganisation plus intense, et la vie de la population laborieuse, plus insupportable. Cette invasion est un fléau, pire que la guerre, pire que la peste. Ces Levantins cherchent à tout arrêter, à tout corrompre, à tout démoraliser.

« Vous comprenez alors nos anxiétés, notre lutte. *Et la comprendre, c'est nous donner raison.*

« Contrairement aux autres étrangers, venus de l'Occident, ces sauterelles orientales n'apportent, dans notre pays, en dehors d'une soif sauvage de gain, d'un esprit monstrueux de spéculations scandaleuses et d'un manque de scrupules indescriptible, aucun élément de civilisation.

« Je proclame, au nom du fascisme roumain, que c'est notre plus vif désir de voir les nationaux des pays occidentaux (de préférence des pays alliés) s'installer chez nous et collaborer à l'exploitation des immenses richesses de notre pays. Nous serons même heureux de les voir venir prendre la place des dits Levantins, qui, après nous avoir

discrédités à l'étranger, nous ont salis et corrompus dans le pays. Cette place sera d'ailleurs libre, de force, après notre avènement au pouvoir, en Roumanie, car nous, les fascistes, sommes fermement décidés d'expulser en masse cette vermine.

» Exception sera faite pour ceux résidant dans le pays avant la guerre. Nous n'aurons donc pas besoin de les tuer, comme dit *Pragger Presse*, pour faire notre propriété intérieure.

(*Prager Presse* est un journal de Prague fort intéressé à l'exploitation internationale de la Roumanie.)

» Le rêve de *Pragger Presse*, *Neue Freie Presse*, *Berliner Tageblatt*, *Adeverul* et d'autres journaux affiliés aux intérêts de ces Levantins, est de voir aux richissimes embouchures du Danube, un *Etat Babylone* sous le règne de la bande internationale qui exploite actuellement la Russie et qui avait autrefois commencé même œuvre en Hongrie.

» Ce rêve, nous, les fascistes roumains, le brisons. Comment voulez-vous qu'on nous épargne les injures, voire même les calomnies ?

» Cela dit, le fascisme roumain n'est pas anti-juif, mais bien anti-levantin. Nous n'avons rien de commun avec le parti antisémite roumain du professeur Cuza. Quant aux attaques dirigées contre nous, journellement, par les autres partis politiques roumains, c'est compréhensible. Nous leur avons juré la mort. Nous subissons leur pouvoir et leur prestige, jour par jour, en démontrant méthodiquement au peuple que ces partis se sont succédé tous périodiquement au pouvoir, depuis l'armistice, ayant donné la mesure entière de leur incapacité de résoudre les grands problèmes soulevés par la guerre. Ils ne valent plus la peine de vivre, et périront, on le verra d'ailleurs.

» Ils périront parce que le peuple nous a compris aujourd'hui et nous suivra en masse demain. Ils périront parce que les gens en ont assez des politiciens et veulent l'ordre et la tranquillité et qu'ils ne savent pas leur en donner. Les Roumains considèrent d'ailleurs ces partis politiques comme faisant du bolchévisme d'en haut, qui n'est pas loin de celui d'en bas.

» Les deux ont un effet commun : l'anarchie et la désorganisation.

» Le peuple roumain est bon, tolérant, très travailleur et ordonné. Il mérite évidemment un meilleur sort et d'autres gouvernants. Il veut les avoir, *il les aura*. Il veut revenir à une vie nationale, il n'y a pas de peuple vivant une vie internationale élevée, qui est le synonyme de l'ordre et de la haute civilisation. Il n'y a que des relations internationales. Ceux qui établissaient des doctrines en y mettant tous les peuples dans le même panier arrivent à des conclusions utopiques et absurdes. Nous avons concrétisé, donc, dans le fascisme roumain, cette vie nationale élevée qu'on pourrait très bien appeler : « nationalisme socialiste ».

» Après l'échec du communisme et la décadence du socialisme international, le fascisme tel que nous l'envisageons, sera, d'après notre opinion, la forme générale future des sociétés humaines cultivées. Car le restant du socialisme ne pourra pas rester indéfiniment anti-national. Un jour, les ouvriers s'aperçoivent que l'internationalisme est une utopie et que la lutte la plus acharnée contre le capitalisme peut bien être menée dans le cadre national, sans renier Dieu et Patrie.

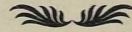
» Ce jour-là sera la fin du socialisme international et de ses souteneurs. Ce jour-là, sera fini avec l'aristocratie socialiste, qui est aussi détestable que l'aristocratie de l'argent. *Pragger Presse* nous accuse de haïr les orateurs, les démagogues et les soi-disant démocrates. C'est vrai. Nous croyons sincèrement que le suffrage universel a été une désillusion pour les masses. Quant à la démocratie courante, elle est en essence l'art le plus élevé de mentir et d'aduler les masses à la tribune et de les opprimer et asservir du bureau ministériel. Nous en avons assez des charlataneries et mensonges politiques. Nous croyons que les peuples fatigués, après la guerre, désirent, avec avidité, autre chose que de vagues formules de liberté et de bonheur humain. Ils savent, par expérience, que les champions de la liberté sont justement ceux qui l'écraseront le mieux, quand ils arrivent au pouvoir.

» Un peu de justice, mais surtout l'ordre, l'aisance et la tranquillité d'avant-guerre, voilà ce que les peuples, en général, et le nôtre spécialement, désirent. Ces mots résument aussi une bonne partie des buts des fascistes roumains.

» Est-ce un crime ?

» C'est à croire que non. Aux attaques stériles de nos adversaires nous répondons :

« Au commencement de 1923, il y avait juste mille fascistes en Roumanie. Il y en a plus de cent mille aujourd'hui. Pour le reste, qui vivra, verra. »



Le Cercle Saint Jean de Capistran, annonce pour le mercredi 24 octobre, à 8 h., Salle Coloniale, 34, rue de Stassart, Bruxelles, une conférence de M. Jean Capart, sur : L'histoire de la Vallée des Rois à Thèbes.



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

**La revue catholique
des idées et des faits**

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés!



Etablissements Fr. CEUTERICK, rue Vital Decoster, 60, Louvain.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Fortis.

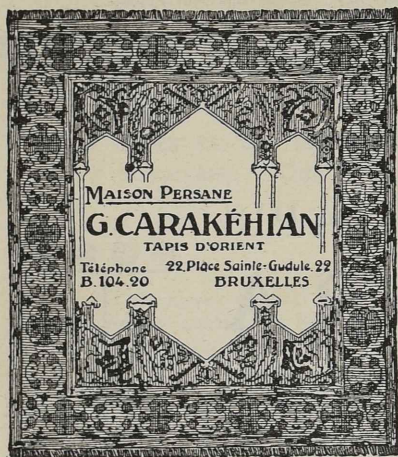
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et
les accidents
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE 4,200,000 Francs

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT
DUO
CHOCOLAT



LA GRANDE
MARQUE BELGE



La marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} Française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers



Un tableau rayonnant!

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRES

Chapelets — Livres de prières

Une visite s'impose

A partir du 15 OCTOBRE à

LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

À DES PRIX BATTANT
TOUS LES RECORDS
DE LA BAISSÉ

VENDRA
TOUS SES TAPIS

LES PRIX SERONT
ANNONCÉS ET AFFICHÉS
AVANT LA MISE EN VENTE